



Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement

Documents officiels

4^e séance plénière
Jeudi 25 juin 2009, à 15 heures
New York

Président : M. d'Escoto Brockmann (Nicaragua)

*En l'absence du Président, M. Wolfe (Jamaïque),
Vice-Président, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 15 h 15.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement

a) Échange de vues général sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement

Le Président par intérim (parle en anglais) :
Les représentants se rappelleront la décision prise lors de l'adoption des propositions figurant dans la section IV du document A/CONF.214/5, à savoir que la durée des déclarations en séances plénières sera limitée à cinq minutes, ce qui n'exclut pas que les textes des déclarations puissent être distribués sous une forme plus détaillée. Il importe au plus haut point que ce temps de parole soit respecté de façon que nous puissions entendre tous les orateurs d'ici au vendredi 26 juin, date à laquelle il est prévu que le rapport et le projet de document final de la Conférence soient adoptés.

Je donne tout d'abord la parole à S. E. M. Jean Asselborn, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et de l'immigration du Luxembourg.

M. Asselborn (Luxembourg) : Le Luxembourg se félicite de la tenue de la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement.

Le Luxembourg se rallie pleinement à la déclaration faite à cette tribune par la représentante de la République tchèque au nom de l'Union européenne.

Le coût humain de la crise économique et financière sévère que connaît actuellement le monde est lourd.

La crise, qui a commencé par l'effondrement du marché des prêts hypothécaires aux États-Unis, s'est rapidement propagée aux marchés financiers mondiaux caractérisés par une démultiplication des gains et marqués par une réglementation insuffisante, touchant l'économie réelle et déclenchant une véritable récession économique mondiale. Des emplois ont disparu à un rythme inquiétant. Le volume des échanges commerciaux a reculé dans le monde entier. Les mouvements internationaux de capitaux privés ont enregistré une forte baisse.

Ces conséquences de la crise se sont vues aggravées par la fragilité suscitée par les crises alimentaires et énergétiques des dernières années et l'accélération du changement climatique.

Les graves répercussions de cette crise multidimensionnelle sont d'autant plus manifestes sur les pays en développement. D'après de nouvelles

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



estimations publiées la semaine dernière par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), on comptera en 2009, 1,2 milliard de personnes victimes de la faim. Quelque 100 millions de personnes de plus pourraient sombrer cette année dans la faim et la pauvreté chroniques en raison de la crise.

Il est de ce fait vital de s'attaquer aux problèmes humains de la crise économique et financière mondiale et d'agir de manière coordonnée et cohérente pour empêcher qu'elle ne se transforme en un drame humain généralisé. Et quel meilleur cadre, quel cadre plus légitime pour ce faire que les Nations Unies?

Je tiens à remercier le Secrétaire général pour son rapport (A/CONF.214/4) sur la crise et son incidence sur le développement, qui présente clairement les défis qu'il nous importe d'aborder, les actions cohérentes qu'il nous importe d'entreprendre pour aider les pays en développement. Ces derniers disposent de ressources limitées pour financer des mesures susceptibles d'atténuer les effets de la contraction économique et pour réaliser des investissements essentiels, notamment en matière d'infrastructures, de programmes sociaux et de création d'emplois. Leur marge de manœuvre pour s'adapter à la détérioration des conditions économiques est réduite : alors que les bouleversements touchent pratiquement toutes les régions du monde simultanément, la portée des mécanismes susceptibles de remédier à cette situation, notamment la dépréciation du taux de change et des prêts sur les marchés internationaux des capitaux pour s'adapter aux chocs macroéconomiques, est limitée.

D'après le Fonds Monétaire International (FMI), les pays en développement seront heurtés de plein fouet par la troisième vague de la crise. Le FMI estime qu'il faudra, en fonction du scénario dans lequel nous nous placerons, entre 25 et 140 milliards de dollars pour parer à l'urgence.

Le défi est important, mais pas insurmontable. Nous devons continuer à œuvrer à un vrai partenariat mondial pour le développement. Ce n'est que par la poursuite d'une approche multilatérale que nous pourrions trouver des solutions aux défis présents. À cet égard, le système des Nations Unies a un rôle important à jouer, et je voudrais saluer ici les dispositions qui sont en train d'être prises par l'ensemble des organisations, fonds et programmes des Nations Unies, notamment en vue de la création d'un mécanisme de suivi et de détection des vulnérabilités.

Au niveau des pays, ce mécanisme nous mettra en mesure de mieux cibler nos actions sur les populations que la crise a le plus durement frappées. De façon plus générale, la réforme en cours devra nous permettre de renforcer l'efficacité de l'action du système des Nations Unies sur le terrain.

Le Luxembourg rejoint les conclusions figurant dans le rapport du Secrétaire général. Diminuer à ce stade l'aide publique au développement, y compris l'aide au commerce serait non seulement irresponsable et immoral mais aussi totalement contreproductif. Celui qui croirait faire une économie d'argent, ferait en fait ainsi une économie de progrès.

Il nous faut respecter nos engagements au titre des objectifs du Millénaire pour le Développement, en termes de quantité et de qualité de l'aide, et dans des délais convenus.

Mon pays, qui est lui aussi durement affecté par la crise, compte continuer à assumer ses responsabilités en la matière. Ayant consacré en 2008, 0,95 % de son produit national brut à l'aide publique au développement (APD), le Luxembourg maintient l'objectif de porter l'APD à 1 % de son PNB dans les années à venir.

Le Luxembourg appelle les États membres à faire tous les efforts nécessaires pour tenir les engagements pris ensemble dans cette enceinte, et que nous avons réitérés au Sommet du Millénaire, à Monterrey, et tout récemment à Doha. Aujourd'hui, en ces temps de crise, encore plus qu'hier, la « solidarité » ne doit pas rester un vain mot.

À côté de ses répercussions négatives, la crise offre aussi des opportunités. L'opportunité d'effectuer des réformes nécessaires et de redéfinir nos priorités. L'opportunité de repenser nos institutions, de revoir nos structures de gouvernance internationale et de les adapter aux réalités politiques et socioéconomiques d'aujourd'hui.

Nous nous félicitons de l'exercice engagé à ce sujet au niveau de notre Organisation. Les Nations Unies et ses organes principaux devront nécessairement se retrouver au centre d'une telle réflexion. Le Conseil économique et social, mécanisme central de coordination à l'échelle du système et organe principal des Nations Unies compétent en matière de questions économiques et sociales, et dont mon pays assume la présidence cette année, aura notamment un rôle important à jouer à cet égard.

C'est de concert que nous devons affronter cette crise économique mondiale. La déclaration à adopter à l'issue de cette Conférence doit montrer que la communauté internationale est capable de parler d'une seule voix quand la situation l'exige. J'exprime l'espoir qu'elle sera suivie par les actions concrètes nécessaires afin d'alléger le fardeau supplémentaire que cette crise impose aux plus démunis. C'est la responsabilité de chacun d'entre nous qui est engagée.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. M. Alberto José Guevara, Ministre des finances du Nicaragua.

M. Guevara (Nicaragua) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord faire part à l'Assemblée qu'un coup d'État est sur le point d'être perpétré contre le Président constitutionnel démocratiquement élu du Honduras, notre frère « Mel » Zelaya. Je lance un appel à la communauté internationale, parce qu'elle ne saurait tolérer qu'au XXI^e siècle, un tel acte soit permis.

C'est avec plaisir que j'adresse à cette instance les vœux du peuple nicaraguayen, le peuple de Rubén Darío, poète renommé de la littérature castillane, et d'Augusto Sandino, le plus grand défenseur de la souveraineté nationale du Nicaragua.

Le monde est confronté à plusieurs crises qui menacent l'ordre international actuel. Nous, ministres des finances, présidents ou gouverneurs des Banques centrales, sommes les premiers témoins de ce danger. Pour l'heure, nous nous employons à atténuer les conséquences de la crise financière et économique. Nous sommes ici, à New York, pour envisager les solutions que peuvent trouver les nations réunies, sur cette question, au siège du multilatéralisme, le Siège de l'Organisation des Nations Unies.

La chute des exportations, des importations, du tourisme et des envois de fonds et la diminution de la demande intérieure ont fortement diminué les rentrées fiscales et accentué le recours aux financements extérieurs. Dans une telle situation, il a fallu prendre des mesures cycliques destinées à opérer des coupes dans les dépenses publiques, ce qui s'est traduit par un ralentissement encore plus marqué de l'économie. Et pour nos pays, il ne s'agit là que de la première année de la crise. N'oublions pas que les conséquences concrètes se feront sentir avec le temps et que nos fragiles économies seront touchées même après qu'aura pris fin la crise dans les pays développés.

Nombre de nos gouvernements ont cherché à sauver les plans d'investissement public en raison de leur incidence anticyclique et de leur influence sur l'emploi, mais les retombées positives d'une telle démarche peuvent être réduites à néant par des réductions fiscales dans d'autres domaines. En outre, il n'est pas inutile de se demander si, pendant la deuxième et la troisième années de crise, nous pourrions maintenir les niveaux de dépenses publiques, notamment en matière d'éducation et de santé, que nous privilégions et protégeons aujourd'hui, y compris en ces temps de crise. Après des décennies d'ajustements structurels, des décennies d'orthodoxie fiscale et de discipline monétaire exemplaires, d'immenses sacrifices consentis par les travailleurs et les plus démunis, les progrès notables que nous avons enregistrés dans notre lutte frontale contre la pauvreté amorcent un recul.

Certes, la crise touche chacun d'entre nous, pays développés comme pays en développement, ainsi qu'en témoignent les dernières données statistiques de la Banque mondiale. On estime à 9,7 % le ralentissement du commerce mondial. Dans les pays en développement, à l'exception de la Chine et de l'Inde, les prévisions concernant le produit intérieur brut sont d'ores et déjà négatives, notamment dans les pays dépourvus de filets de protection sociale et qui ne peuvent avoir accès à des financements extérieurs dans le contexte actuel.

Dans mon pays, on estime que la croissance s'établira cette année à 0,5 %, en comparaison avec les 4 % de croissance escomptés. Nous étions déjà au-dessus des 4 %, chiffre que nous espérions atteindre cette année. Après des années d'efforts, l'économie nicaraguayenne avait renoué avec la croissance. Mais en raison de la crise, qui a débuté au centre du système, et qui, de façon irréversible, a sapé les bases mêmes du système, notre croissance par habitant sera négative.

Cette crise est structurelle et systémique. Pendant de nombreuses années, elle affectera de différentes manières notre économie. Nous sommes confrontés à cette crise au travers d'un scénario de contraction de l'espace fiscal. L'ampleur de la crise a dépassé notre capacité de réponse fiscale. Dans une telle situation, les institutions financières internationales et les autres formes d'aide, telles que les mesures de soutien budgétaire, prétendent offrir des garanties, mais celles-ci sont tellement subordonnées à des conditions procycliques qu'elles deviennent extrêmement coûteuses. Ces conditionnalités ne sont plus

acceptables. D'où la nécessité urgente de réformer la gouvernance et la politique des institutions financières internationales de façon qu'elles cessent de faire obstacle au développement et à la démocratie et à l'autodétermination des politiques économiques et sociales de chacun de nos pays.

Pendant que des milliards de dollars sont dépensés pour sauver les banques et les banquiers et stimuler les économies développées, le Nicaragua et d'autres pays à faibles revenus sont contraints d'adopter des politiques procycliques. À l'heure actuelle, ceux qui sont responsables de la crise du fait de leur irresponsabilité et de leur cupidité sont récompensés sans avoir à rendre des comptes, alors que les victimes de la crise sont simplement considérées comme des victimes collatérales ne bénéficiant d'aucun dédommagement.

Lors de sa réunion à Londres, le Groupe des 20 a proposé de consacrer la somme de 1 100 milliards de dollars au règlement de la crise. Mais 50 milliards seulement ont été accordés aux pays à faibles revenus. Cela équivaut à moins d'un an d'aide publique au développement et constitue un montant dérisoire par rapport à l'écart entre les sommes actuelles et les déficits fiscaux des pays en développement. En outre, ces fonds doivent être débloqués rapidement et sans conditions.

Des droits de tirage spéciaux ou des obligations internationales permettraient d'offrir davantage de liquidités au niveau mondial pour faire face à la crise de la mondialisation. Même si l'aide officielle est maintenue au niveau de ces dernières années, de nouveaux flux de capitaux sont absolument indispensables compte tenu de la disparition des flux de capitaux privés vers les pays en développement, qui, selon un rapport de la Banque mondiale, connaissent une diminution spectaculaire au moment précis où ils sont le plus nécessaires, et sont passés de 1,2 milliard de dollars en 2007 à tout juste 350 millions de dollars en 2009.

Lorsque des tsunamis ont frappé les pays de l'océan Indien, un moratoire provisoire sur le remboursement de la dette extérieure a été décrété afin de permettre à ces pays de surmonter plus rapidement leur situation tragique. Des mesures analogues sont aujourd'hui nécessaires pour affronter le tsunami financier et économique qui frappe l'ensemble des pays en développement.

Il ressort du rapport du Secrétaire général (A/CONF.214/4) que les pays en développement devront rembourser 3 000 milliards de dollars de dette souveraine et 1 000 milliards de dollars de dette privée en 2009. La Banque mondiale a indiqué que 40 pays disposaient de moins de trois mois de réserves pour leurs importations. La conclusion qu'il convient d'en tirer est simple. Si la dette est perçue, ces pays s'enfonceront dans la crise et d'éventuelles faillites souveraines éroderont un peu plus la confiance dans les marchés et les institutions financiers. Il serait opportun de réexaminer la question de la dette extérieure par la voie de moratoires, de restructurations ou d'autres mécanismes pour régler cette crise, face au spectre d'une nouvelle crise de la dette extérieure.

Dans le domaine des échanges commerciaux, des mesures immédiates et efficaces permettraient d'améliorer la situation des pays en développement, notamment des pays en développement à faibles revenus. Lors de la réunion de l'Organisation mondiale du commerce à Hong Kong, il a été décidé la levée d'ici à 2015, les barrières douanières et non douanières imposées aux marchés mondiaux pour les pays à faible accès. Dans la crise actuelle, cette date devrait être avancée à 2010 et l'accord étendu à tous les pays à faibles revenus. La conjugaison des mesures de relance mondiales, d'un moratoire sur la dette extérieure et de l'ouverture du commerce international aux pays les moins développés ne profiterait pas seulement aux pays les plus exposés à la crise, mais constituerait l'élément fondamental d'un accroissement de l'ensemble de la demande mondiale et contribuerait à la reprise mondiale. Cette reprise ne doit pas être un retour au passé, aux structures et aux processus financiers et économiques caractérisés par l'exclusion, les inégalités, la concentration de la force, la spéculation et la volatilité qu'incarne l'ordre économique international actuel.

La reconstruction doit consister en l'élaboration d'un nouveau système économique et social et de son architecture, fondés sur l'ouverture, la justice, la déontologie et la stabilité, en accordant une attention particulière aux pauvres. Ce faisant, lorsque nous nous relèverons de la crise financière mondiale actuelle, il faudra s'attaquer aux problèmes touchant le développement, à savoir le changement climatique et l'absence de sécurité alimentaire, l'énergie, les ressources, l'éducation et la santé publique. Il conviendra d'adopter une approche à long terme et de mettre sur pied un nouvel ordre économique mondial

garantissant la survie de l'humanité et d'autres formes de vie sur la planète Terre et l'élimination de la pauvreté. La sécurité alimentaire, l'énergie, l'éducation et la santé, ainsi que l'équilibre écologique doivent être sauvegardés au plan universel. La priorité devrait être accordée aux investissements en fonction des besoins humains, des droits humains et de la sécurité humaine.

En matière d'environnement, les investissements qui s'imposent d'urgence pour le bien-être de la planète, la vie sur Terre et notre espèce elle-même devraient reposer sur une nouvelle économie verte à plus grande échelle. D'importants investissements doivent être engagés pour diminuer les émissions de carbone et isoler le carbone, en recourant notamment à des solutions de recharge comme l'énergie propre. On pourrait également envisager un échange de la dette contre le gel des niveaux de carbone et financer ainsi une reforestation massive. Par ailleurs, ces mesures permettraient de rétablir les zones irriguées et de drainage naturelles actuellement asséchées. Parallèlement à la gestion des sols, le processus de désertification pourrait être enrayeré.

De vastes investissements sont également indispensables pour prévenir ou faire reculer la pollution des océans, des sources d'eau potable, de l'air, des sols, de l'alimentation, d'autres espèces et même notre propre espèce. Nous devons investir dans la sécurité alimentaire, l'éducation, la santé, l'énergie propre et la réduction des émissions de carbone. Lorsque la vie elle-même est en jeu, il n'est pas acceptable de se demander si une entreprise est viable sur le plan financier ou ne l'est pas. Bien entendu, la viabilité sociale et économique de ces investissements devrait les rendre plus attractifs. Ils représenteraient un nouvel équilibre entre l'État et le secteur privé. Le néolibéralisme, par sa déréglementation et ses privatisations, a réduit le rôle de l'État au point d'en faire la cause principale de la crise actuelle.

Outre les solutions envisageables aux niveaux national et mondial, il existe aussi tout un éventail de solutions de plus en plus adaptées au niveau régional. À l'issue de cette crise, l'économie mondiale sera beaucoup plus régionalisée qu'elle ne l'est aujourd'hui. L'Initiative Chiang Mai de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, à laquelle se sont joints la Chine, le Japon et la République de Corée (ASEAN+3) dispose déjà d'une réserve multilatérale de plus de 120 milliards de dollars. Elle joue le rôle d'organisme prêteur de dernier recours pour tout membre en cas de crise de balance des paiements ou de fuite de capitaux.

La région de l'Amérique latine et des Caraïbes dispose, pour sa part, de l'Alternative bolivarienne pour les peuples de notre Amérique (ALBA), qui est constituée des neuf pays suivants : Antigua-et-Barbuda, l'État plurinational de Bolivie, Cuba, Dominique, Équateur, Honduras, Nicaragua, Saint-Vincent-et-les Grenadines et la République bolivarienne du Venezuela. L'ALBA représente un nouveau type d'union. Alors que les accords de libre-échange répondent aux intérêts des transnationales et visent la libéralisation complète des échanges commerciaux et biens et de services et des investissements, l'ALBA accorde la priorité à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans le cadre de la souveraineté et de l'unité de la grande patrie de l'Amérique latine et des Caraïbes.

L'ALBA repose sur les principes de complémentarité et de solidarité entre les économies, ainsi que sur la reconnaissance des déséquilibres existant entre les pays les plus développés et les pays les moins développés et entre les mécanismes compensatoires, de façon que les inégalités entre les pays et les groupes sociaux puissent se réduire en s'inspirant de la logique de l'ouverture plutôt que sur celle de l'exclusion.

Parmi les nombreux accords réalisés par l'ALBA figurent ceux qui portent sur la création de sociétés supranationales pour des activités à grande échelle appartenant à des pays membres, des accords énergétiques qui financent la moitié de la facture pétrolière à long terme des pays membres, afin qu'une partie de cette facture puisse être librement disponible en monnaie locale pour la mise en œuvre de projets sociaux et d'amélioration de l'infrastructure sociale. Dix-neuf pays participent à l'accord énergétique PetroCaribe. Enfin, la Banque de l'ALBA et le Système unique de compensation régionale (SUCRE) ont été mis en place pour gérer les échanges commerciaux de l'ALBA.

Hier, les Présidents des pays membres de l'ALBA ont décidé qu'à compter du sixième sommet extraordinaire, l'ALBA serait appelée Alliance pour les peuples de notre Amérique : Accord commercial pour les peuples (ALBA/TCP), en mettant l'accent sur le fait que la croissance et le renforcement de l'ALBA/TCP au niveau politique représentent une force réelle et efficace. Les dirigeants ont pris également l'engagement de créer une zone économique complémentaire, sur la base des principes de

l'ALBA/TCP, afin de coordonner les initiatives économiques.

La conjugaison des solutions nationales, régionales et mondiales s'impose pour édifier un nouvel ordre économique mondial qui permette de surmonter la crise actuelle et de prévenir de futures crises. Toutes ces solutions sont acceptables si elles s'accompagnent d'une volonté politique et de la force morale de lutter en faveur d'une qualité de vie toujours meilleure pour nos peuples, fondée sur l'ouverture, la morale et la justice dans un cadre démocratique. Toujours plus loin jusqu'à la victoire !

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Håkon Gulbrandsen, Secrétaire d'État au développement international de la Norvège.

M. Gulbrandsen (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie les deux facilitateurs : les Représentants permanents des Pays-Bas et de Saint-Vincent-et-les Grenadines pour leur contribution à l'élaboration d'un projet de document final profond et audacieux.

Notre travail ne doit plus ressembler à ce qu'il a été. Le moment est venu pour une action concertée en vue de protéger les personnes démunies et fragiles. Les institutions internationales doivent être réformées et travailler davantage ensemble. Pour la première fois, un document négocié des Nations Unies stipule que les flux financiers illicites provenant des pays en développement représentent un grave obstacle au développement. Ces sommes provenant de pays pauvres sont presque 10 fois supérieures aux fonds transitant par l'aide publique au développement (APD). Un terme doit être mis à ces flux financiers illégaux.

Une commission d'experts sur les mouvements de capitaux en provenance des pays en développement a présenté un rapport au Gouvernement norvégien la semaine dernière. Il ressort de ses conclusions qu'une partie considérable des ces flux financiers illégaux bénéficie de paradis fiscaux et d'instituts financiers. Un ensemble de mesures a été proposé et devait être examiné à la suite de cette conférence. Des rapports pays par pays, un échange automatique de renseignements fiscaux et l'adoption d'une convention internationale en vue de lutter contre les flux financiers sont autant de mesures qui devraient faire l'objet d'un examen.

La diminution des flux financiers illégaux n'est pas une tâche si complexe. Elle fait simplement appel à

la volonté politique, et la transparence est la panacée. Elle implique les paradis fiscaux et les centres financiers dans lesquels les banques sont disposées à accepter des transferts d'argent illicites, sans poser de questions. Sans une transparence dans les marchés financiers, nous risquons un nouvel effondrement économique mondial. La Norvège serait également favorable à un renforcement du Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale des Nations Unies afin d'améliorer la coopération dans ce domaine.

Les institutions économiques mondiales doivent être réformées afin d'offrir une voix et une représentation aux pays en développement. Nous continuerons également d'œuvrer à la diminution des conditionnalités pour augmenter la marge de manœuvre politique des pays en développement.

Les Nations Unies devraient jouer un rôle capital dans la réponse mondiale à la crise financière, et nous avons besoin d'une coopération renforcée entre les organismes des Nations Unies et les institutions financières mondiales, en fonction de leurs rôles et mandats respectifs. Nous sommes disposés à participer aux discussions portant sur la création d'un groupe d'experts économique.

Les organismes des Nations Unies sont dotés de mandats précis, axés directement sur la protection des plus vulnérables, comme l'exige la situation. Nous saluons l'initiative prise par le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies en vue d'apporter une réponse globale à la crise. Nous appuyons l'élaboration d'un mécanisme de réponse à la crise au niveau du pays, sous la direction des gouvernements nationaux. Les processus de réforme en cours, tels que « Unis dans l'action », engagés au niveau national, devraient être renforcés afin de garantir des résultats durables sur le terrain.

Aucun effort ne doit être épargné pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et accélérer la mise en œuvre des initiatives visant à atteindre ces objectifs dans les domaines où nous avons pris du retard. Un effort particulier est en effet nécessaire pour atteindre les objectifs du Millénaire en matière de santé. Toutes les nations devraient faire de leur mieux pour lutter contre la pauvreté et les changements climatiques et éviter d'opérer des coupes dans leurs dépenses sociales, notamment dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de la sécurité alimentaire.

L'emploi est au cœur de la crise économique. La Norvège appuie fermement le Programme pour un travail décent élaboré par l'Organisation mondiale internationale. Elle est prête à débattre des propositions en vue d'un pacte mondial pour l'emploi.

Nous sommes particulièrement préoccupés par l'incidence négative de la crise sur les droits de femmes et les conditions de vie pénibles de nombre d'entre elles. L'égalité des sexes est l'élément central d'un véritable progrès, et les institutions financières, les donateurs bilatéraux et les gouvernements nationaux doivent s'efforcer d'épargner aux femmes et aux filles d'immenses souffrances.

Bien des avancées ont été réalisées en ce qui concerne l'allègement de la dette ces dernières années. Afin d'éviter une nouvelle accumulation insoutenable de dette, nous voudrions souligner la responsabilité tant des prêteurs que des emprunteurs. La dette illicite est une question qui fait l'objet d'un débat. Nous sommes favorables à la création d'un groupe de travail des Nations Unies chargé de se pencher sur cette question, notamment sur la mise en place d'un mécanisme indépendant, impartial et transparent portant sur le règlement de la dette.

Enfin, toutes les nations donatrices devraient respecter leurs engagements au titre de l'APD et ne ménager aucun effort pour augmenter leurs contributions en vue de répondre aux besoins grandissants.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Nobuhide Minorikawa, Vice-Ministre parlementaire chargé des affaires étrangères du Japon.

M. Minorikawa (Japon) (*parle en anglais*) : C'est un honneur pour moi de prendre la parole, au nom du Gouvernement japonais, alors que nous sommes réunis à New York pour débattre de la crise financière et économique mondiale et de son incidence sur le développement. Au préalable, qu'il me soit permis d'exprimer ma profonde reconnaissance au Président de l'Assemblée générale pour l'initiative qu'il a prise d'organiser cette conférence, laquelle fournit à tous les États Membres l'occasion de faire part de leurs vues et de délibérer sur cette importante question. Je tiens également à exprimer ma reconnaissance aux Représentants permanents des Pays-Bas et de Saint-Vincent-et-les Grenadines pour leurs efforts inlassables en vue de faciliter la

négociation d'un document final qui doit être adopté par consensus.

Nous sommes confrontés aujourd'hui à un nouveau défi mondial – une crise financière et économique mondiale dont on dit qu'il ne s'en produit qu'une par siècle – qui s'ajoute aux questions telles que le changement climatique, l'augmentation du prix des denrées alimentaires et les brusques variations des prix de l'énergie. Les incidences de cette crise sur des populations fragiles dans les pays en développement sont particulièrement dévastatrices, ce qui risque d'anéantir les progrès réalisés dans la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement.

La région à laquelle appartient le Japon, l'Asie de l'Est, a connu une grave crise économique à la fin des années 90. La leçon la plus bénéfique que nous en avons tirée est que, face à un brusque ralentissement de l'économie, ce sont toujours les populations les plus vulnérables et les sans voix qui pâtissent le plus et dont la vie, les moyens d'existence et la dignité sont menacés en premier.

C'est pourquoi le Japon a entrepris des efforts pour protéger la sécurité humaine. En s'attaquant aux menaces latentes qui pèsent sur les individus de part et d'autre des frontières nationales, chaque pays et la communauté internationale tout entière devrait s'employer à prendre des mesures globales et multisectorielles axées sur la personne. Ces mesures devraient se concentrer non seulement sur la sauvegarde des individus et des communautés, mais aussi sur leur propre aptitude à faire face à la crise. Nous sommes fermement convaincus que cette conception de la sécurité humaine influe très utilement la façon dont nous abordons la crise à laquelle nous sommes aujourd'hui confrontés.

En restant concentrée sur la personne et en veillant à ne pas perdre de vue l'aspect humain qui se cache derrière la crise, la communauté internationale – qu'il s'agisse des pays développés ou des pays en développement – devrait œuvrer de concert et prendre toutes les mesures qui s'imposent, notamment des mesures fiscales et monétaires, pour le redressement de l'économie mondiale. Dans cette entreprise, les délibérations aux niveaux national, régional et mondial ainsi qu'au sein d'instances comme le Groupe des Huit et le Groupe des 20 devraient pas être perçues comme s'excluant mutuellement, mais comme se renforçant mutuellement. Au bout du compte, ils devraient contribuer ensemble à surmonter la crise et à ouvrir la

voie conduisant à un redressement et un développement harmonieux.

En se fondant sur l'expérience de la crise qui l'a frappé pendant les années 90, le Japon tient à souligner combien il importe de prendre les mesures suivantes, qui peuvent être divisées en trois catégories : premièrement, remettre le marché sur les rails en fournissant des liquidités pour préserver l'intégrité du système bancaire, en procédant à des injections de capitaux dans les institutions financières et en mettant en place des prêts non performants ; deuxièmement, stimuler l'économie grâce à un recours aux dépenses fiscales à grande échelle et, troisièmement, tirer la leçon des événements qui ont suivi la grande dépression de 1929 et s'opposer au protectionnisme, et renforcer le système de libre-échange grâce à la conclusion rapide du Programme de Doha pour le développement initié par l'Organisation mondiale du commerce. La nécessité de ces mesures a été confirmée lors du sommet de Londres, en avril de cette année.

Pour faire face à la crise, le Japon a recouru à des mesures de relance fiscale pour un montant d'environ 270 milliards de dollars, tout en soulignant l'importance que revêt une politique fiscale viable. Je lance un appel aux autres gouvernements pour qu'ils comprennent combien il importe de renforcer la croissance, de stimuler la demande intérieure et de prendre de nouvelles mesures si les circonstances l'exigent.

Avec le plus fort potentiel de croissance au monde, l'Asie est appelée à contribuer à l'économie mondiale en tant que centre de croissance ouvert sur le monde. Il importe donc que les pays asiatiques prennent des mesures rapides et concertées afin d'atténuer l'incidence de la crise actuelle, renforcer les capacités de croissance et stimuler la demande intérieure.

Le Japon s'est engagé à verser, au titre de l'aide publique au développement (APD), la somme de 20 milliards de dollars à la région de l'Asie, ainsi que la somme de 22 milliards de dollars pour soutenir le financement des échanges commerciaux, principalement en Asie. Une partie de l'aide fournie par le Japon sera versée sous forme de prêts de soutien budgétaires d'urgence pour un montant total de 3 milliards de dollars, qui seront répartis entre la Banque mondiale et la Banque de développement de l'Asie (ABD), afin d'appuyer la relance de la demande intérieure des pays asiatiques.

Les institutions financières internationales ont un rôle déterminant à jouer dans les efforts visant à surmonter la crise actuelle. Le Japon salue la réponse rapide du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale à la crise, ainsi que les réformes mises en œuvre pour augmenter les voix et la participation des pays en développement.

Le Japon se félicite également de l'issue positive de l'accord relatif à la cinquième augmentation de capital de l'ADB. À cet égard, les amendements apportés à l'accord obtenu par le Fonds monétaire international et à celui réalisé par la Banque mondiale pour la reconstruction et le développement ont été soumis à la Diète japonaise pour examen. Nous espérons achever au plus vite la procédure d'acceptation officielle de ces amendements.

Le Gouvernement japonais estime que, face à la crise économique, les pays donateurs devraient honorer leurs engagements en matière de développement, en temps voulu et de façon régulière, afin de ne pas ruiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement. En même temps, chaque pays devrait assumer la responsabilité de son propre développement avec un sens aigu de la propriété, une attitude des plus fondamentales en temps de crise. Le Japon est conscient qu'une partie importante des ressources financières, provenant non seulement de l'ADP mais aussi de ressources internes et d'investissements directs étrangers, doit être mobilisée afin de répondre aux besoins mondiaux en matière de développement.

Il est évident, cependant, que les ressources financières ne sont pas illimitées. Nous devons de ce fait nous employer à renforcer davantage la coordination entre pays donateurs et faire le meilleur usage des ressources disponibles. Parallèlement, nous devrions adopter une démarche participative, faire appel à différentes parties prenantes – des pays en développement, donateurs et économies émergentes jusqu'aux organisations internationales, fondations privées, sociétés et universités.

Dans cette optique, il importe que nous nous engagions dans des débats approfondis lors du deuxième examen global de l'initiative d'aide au commerce, qui doit se tenir à Genève le mois prochain, avec la participation de plusieurs parties prenantes. Le Japon est fermement résolu à contribuer efficacement à ce processus d'examen.

Pour terminer mon intervention, qu'il me soit permis d'affirmer à nouveau la détermination du Japon d'honorer fermement ses engagements, notamment en ce qui concerne les mesures d'aide en faveur de l'Asie que je viens d'évoquer et le doublement de l'APD en faveur de l'Afrique dans le cadre du suivi de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique. J'en appelle aux pays et organisations donateurs afin qu'ils coopèrent avec nous et s'acquittent, de façon régulière et en temps voulu, de leurs engagements.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Driss Jazairy, Envoyé spécial du Président algérien.

M. Jazairy (Algérie) : Le Président de la République, S. E. M. Abdelaziz Bouteflika m'a chargé d'adresser personnellement ses vives félicitations à M. Miguel d'Escoto Brockmann, Président de l'Assemblée générale, pour la manière remarquable avec laquelle il a présidé aux destinées de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session. Un hommage particulier est dû à M. d'Escoto Brockmann, pour avoir ramené au centre des préoccupations de cette instance mondiale, avec la généreuse compassion qui l'a toujours caractérisé, la question de la crise financière et économique actuelle. M. d'Escoto Brockmann nous a transmis le sens même de l'idéal qui confère aux Nations Unies son autorité morale. Je salue également le Secrétaire Général pour les efforts qu'il déploie à la tête de notre organisation. Nos compliments s'adressent également aux facilitateurs, les distingués Représentants permanents de Saint-Vincent-et-les Grenadines et des Pays-Bas.

Aujourd'hui, le sentiment qui continue de prévaloir dans le contexte qui nous réunit est celui de l'incertitude. Malgré certains signes qui se veulent encourageants de-ci de-là, nul ne peut affirmer que la crise ait atteint son paroxysme ou que les prémices de la croissance se manifestent effectivement. L'économie mondiale est toujours marquée par des tensions graves et des incertitudes persistantes. La crise débouche sur une détérioration beaucoup plus grave des économies des pays en développement. Je prendrai, pour illustrer mon propos, le cas de l'Afrique.

Depuis 2000, l'Afrique a connu, dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, la plus longue et la plus forte croissance de son histoire, puisqu'elle a enregistré un taux de croissance annuel global supérieur à 6 %. Aujourd'hui,

notre continent subit de plein fouet une crise dans la genèse de laquelle il n'a joué aucun rôle. Ses exportations diminuent, le prix de ses matières premières s'est effondré, de même que le volume des transferts à leur pays d'origine de ses travailleurs migrants. De surcroît, les flux touristiques sont orientés à la baisse. La dette extérieure s'alourdit. Ainsi, le taux de croissance de l'Afrique est retombé à 1,5 %.

L'Algérie, comme les autres pays du continent, subit elle aussi l'impact de cette crise, en particulier pour ce qui concerne ses recettes d'exportation. Cependant, une gestion prudente des finances publiques et un programme intensif et pluriannuel d'investissements dans les infrastructures ont permis d'amortir considérablement cet impact et de maintenir l'essentiel de ses objectifs socioéconomiques.

Nous sommes profondément préoccupés par la montée de l'intolérance et de la xénophobie dont sont victimes, dans ce contexte de crise, les travailleurs migrants africains dans les pays industrialisés. Les autorités de ces pays professent un attachement à la protection des droits de l'homme et, en particulier à ceux des groupes les plus vulnérables. Pour être conséquents avec eux mêmes, ils devraient donc adhérer à la Convention internationale sur la protection des travailleurs migrants et de leurs familles.

D'une manière plus générale, il convient d'assurer des sources de financement plus stables aux pays en développement, conformément aux engagements pris dans la Déclaration du Millénaire, le Consensus de Monterrey, le Sommet mondial de 2005, et la Déclaration de Doha.

Nous avons suivi avec la plus grande attention les délibérations du G-20 à Londres et appelons à la mise en œuvre rapide de ses conclusions. Il s'agit là de conclusions que nous apprécions et dont nous appelons à la mise en œuvre rapide. Nous avons été particulièrement sensibles à la préoccupation qu'il a exprimée concernant l'impact de la crise sur les pauvres et les plus vulnérables. Nous notons également avec satisfaction sa reconnaissance de la nécessité de sélectionner les dirigeants des institutions de Bretton Woods sur une base géographique ouverte et en fonction de leurs mérites. Nous nous félicitons également des ressources financières supplémentaires à allouer au FMI. Nous aurions souhaité, cependant, que cet apport fût précédé ou accompagné de la réforme tant attendue de cette institution.

Nous nous félicitons également des ressources supplémentaires allouées au Fonds monétaire international (FMI). Nous aurions souhaité que cet apport fût précédé, ou au moins accompagné, de la réforme tant attendue de cette institution. Nous accueillons également avec intérêt l'acceptation par le G-20 de nouveaux droits de tirage spéciaux au FMI. Cette orientation, positive en elle-même, devient cependant sujette à caution dès lors que la répartition de ces droits de tirage spéciaux se ferait en fonction des quotes-parts actuelles des États Membres et non en fonction de leurs besoins respectifs.

D'une manière générale, dans cette période de crise, nous appelons les institutions financières internationales à ne plus privilégier, dans l'octroi de liquidités à court terme ou de financements à plus long terme, l'ajustement structurel au détriment du développement socioéconomique.

On peine à comprendre comment, en dépit des instruments perfectionnés d'analyse à sa disposition, la communauté internationale ait été prise au dépourvu par la cascade de crises remettant en cause les fondements mêmes de la vie en société. Je me réfère à la crise des changements climatiques, à la crise alimentaire, à la crise énergétique, suivies de la crise financière puis de celle de l'économie mondiale. Cette dernière a été elle-même l'origine d'une crise sociale aux conséquences humaines graves pour les uns et désastreuses pour les autres.

Une telle myopie collective face à ces graves dangers peut-elle trouver son explication dans la dérégulation effrénée des marchés et les carences de la gouvernance, caractéristiques de la mondialisation? En tout cas, elle vaut rappel du fait que les schémas réducteurs des idéologies en vogue ne sont d'aucun secours pour appréhender la complexité de l'économie mondiale et l'imprévisibilité des agents économiques ainsi que des mouvements de société.

Pour sortir de la crise, il faut que la croissance soit saine et durable et que soient en même temps réduits les déséquilibres qui l'ont minée par le passé. À cet effet, il est essentiel qu'une part adéquate des moyens financiers affectés à la relance de l'économie internationale soit allouée, sous forme de stimulus, à la demande insatisfaite pour des besoins vitaux dans les pays du Sud.

La communauté internationale doit tirer les leçons de la crise actuelle. Des réformes s'imposent. On ne peut plus différer l'édification d'un système

monétaire et financier international, y compris en matière de gestion de réserves, qui soit véritablement multilatéral, transparent, régulé, stable et compatible avec le développement.

Nous concevons que pour juguler la crise, les dirigeants des pays puissants économiquement se réunissent dans un groupe restreint. Mais la responsabilité de l'édification de la nouvelle architecture financière et monétaire ne peut revenir qu'à la communauté internationale tout entière. En effet, un groupe de pays ne peut légitimement décider seul d'un système qui concerne toute l'humanité.

La crise financière et économique actuelle ne peut servir ni d'excuse, ni d'alibi, pour soustraire les États à leurs responsabilités communes, certes, mais différenciées en matière de changements climatiques. Ces derniers, en raison de leurs graves conséquences humaines, doivent être au centre de nos préoccupations. Nous n'avons pas le droit d'échouer dans la relance verte et la forte création d'emplois dans l'économie mondiale, comme cela a été convenu lors de la conférence de Copenhague.

L'Afrique est le continent qui pollue le moins, mais paradoxalement celui qui subira le plus les affres des changements climatiques, notamment en termes de perte de potentiel agricole et de déplacements de populations. C'est pourquoi la communauté internationale devra mettre en place les moyens financiers et technologiques à même de permettre aux pays africains de s'adapter à ce défi extraordinaire sans ralentir pour autant leurs taux de croissance. Il y a lieu, à cet effet, de doter rapidement de ressources suffisantes le Fonds d'adaptation, afin de permettre aux pays en développement, notamment africains, d'être mieux outillés face aux effets des changements climatiques.

Enfin, nous nous réjouissons du fait que notre conférence soit parvenue à un consensus sur un projet de document final. Cependant, tous les efforts qui ont été déployés pour y parvenir seraient de peu d'effet sans un mécanisme efficace de suivi tel que proposé dans le document.

Nous recommandons que l'Assemblée générale adopte les procédures nécessaires à cette fin et constitue, en appui à ce mécanisme, un groupe d'experts économiques et financiers de toutes les régions du monde, à l'image du Groupe intergouvernemental d'experts sur le climat.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Fawzi Al-Hunaif, Directeur des opérations du Fonds de développement économique arabe du Koweït.

M. Al-Hunaif (Koweït) (*parle en arabe*) : J'ai tout d'abord le plaisir d'adresser mes remerciements et d'exprimer toute ma reconnaissance au Président de l'assemblée générale, à l'initiative duquel nous devons la tenue de cette conférence. Nous remercions également S. E. le Secrétaire général Ban Ki-moon et les deux facilitateurs, leurs Excellences les Représentants permanents du Royaume des Pays-Bas et de Saint-Vincent-et-les Grenadines, ainsi que les experts et les membres des commissions techniques, qui ont fait un travail difficile pour parvenir à un compromis acceptable par tous et nous offrir l'occasion de nous attaquer à la crise financière et économique mondiale.

La présente conférence se tient au moment où le monde est confronté à une situation d'une extrême complexité. Nous tenons à souligner le rôle joué par les Nations Unies dans le règlement de la crise. Les peuples du monde attendent avec impatience l'issue de cette conférence. La délégation de l'État du Koweït tient également à insister sur la nécessité de s'attaquer aux causes fondamentales de la crise, afin d'empêcher qu'elle ne se reproduise dans l'avenir et de protéger la communauté internationale contre une nouvelle crise. La gravité de cette crise a dépassé les frontières de toutes les nations et n'a épargné aucun État, entravant ainsi la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

L'État du Koweït a pris un certain nombre de mesures en vue de limiter l'incidence de la crise financière et économique mondiale. Au niveau de notre économie locale, un portefeuille d'investissement à long terme a été créé sur le marché koweïtien des devises, géré par l'institution de l'investissement public, et des garanties ont été fournies par le Gouvernement pour les dépôts bancaires afin de gagner la confiance des courtiers et de leurs clients.

S'agissant de l'appui apporté aux efforts en matière de développement des pays en développement, S. A. l'Émir de l'État du Koweït a lancé, au cours du sommet de la Ligue des États arabes sur le développement économique et social, qui s'est tenu dans l'État du Koweït en janvier dernier, une initiative de développement d'un montant de 2 milliards de dollars afin de fournir les ressources financières

nécessaires pour appuyer et financer le secteur privé, parallèlement à la mise en œuvre de projets de petite et moyenne ampleur, qui doivent être gérés par le conseil d'administration des pays participant à cette initiative. Les outils nécessaires au financement de cette initiative ont été fournis d'une façon qui garantisse la viabilité de l'opération et la réalisation des objectifs visés. La contribution de l'État du Koweït à cette initiative s'élève à 500 millions de dollars.

Dans cet ordre d'idée, il convient également de souligner le rôle joué par le Fonds koweïtien pour le développement économique arabe, dont les activités se sont récemment élargies pour offrir des prêts à faible taux d'intérêt et faciles à rembourser pour la mise en œuvre de projets sociaux dans les domaines de la santé et de l'éducation, les transports, l'énergie, le développement rural et la sécurité alimentaire. Ces prêts sont également disponibles sous forme de fonds de développement social. Ce fonds fournit également une aide technique dans divers domaines du développement et une contribution aux institutions financières multilatérales régionales.

Dans la crise actuelle, nous estimons que les pays en développement et, en particulier, les pays les moins développés doivent être protégés. Nous demandons également aux institutions de Bretton Woods de dégager des solutions concrètes et constructives en vue d'assurer des conditions de vie décentes aux peuples du monde et de les mettre à l'abri de la pauvreté. Elles doivent aussi trouver des solutions qui garantissent la stabilité et la croissance de l'économie mondiale. Nous espérons que le Conseil économique et social et d'autres organismes pertinents des Nations Unies recevront l'appui qui leur est nécessaire pour contribuer à la recherche de solutions positives à la crise.

En dépit de la crise financière qui s'abat sur le monde, l'État du Koweït continuera d'œuvrer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, dans le cadre du plan de développement quinquennal 2010/2015 et du programme de développement du Fonds koweïtien pour le développement économique arabe, dont les travaux en cours visent la mise en œuvre de projets de développement dans divers domaines.

Pour terminer, la délégation de l'État du Koweït tient à souligner qu'elle contribuera à la réussite de cette conférence et qu'elle appliquera toutes les

décisions lesquelles visent à assurer des conditions de vie décentes aux peuples et pays du monde.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Humphrey Hildenberg, Ministre des finances du Suriname.

M. Hildenberg (Suriname) (*parle en anglais*) : Je tiens à exprimer les remerciements de S. E. le Président Runaldo Venetiaan et du Gouvernement surinamais pour la tenue, au Siège des Nations Unies, de cette conférence de haut niveau fort importante, dont l'objectif est d'étudier la manière de remédier à la crise financière et économique actuelle.

Tout d'abord, ma délégation souhaite se rallier à la déclaration faite, au nom de la Communauté des Caraïbes, par le représentant du Belize.

Le Suriname fait sienne la conclusion du Secrétaire général dans le sommaire de son rapport, à savoir : « Bien que la crise n'ait pas débuté dans les pays en développement, ces pays sont frappés de plein fouet ». À la suite de la crise actuelle, la pauvreté et la faim se sont aggravées, et les progrès réalisés dans la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement ont connu de sérieux revers. Les pays en développement, en particulier, sont gravement touchés par les flux systémiques du système financier mondial. La plupart de nos pays ne sont pas en mesure de réagir aux incidences sur leur économie en recourant à des mesures anticycliques analogues à celles proposées par les pays industrialisés, telles que la mise en œuvre de mesures d'incitation fiscale et de relance sans précédent.

Pour couronner le tout, le financement externe en faveur des pays en développement s'est tari, tandis que s'est accru le coût du financement. Nous courons le risque d'une dégradation accélérée de l'environnement. Une réduction des investissements dans les domaines de la sauvegarde des forêts et de l'environnement, de l'efficacité énergétique et de l'énergie renouvelable, de la gestion de l'eau et des sols et du boisement pourrait faire gravement obstacle aux efforts déployés pour réaliser l'objectif 7 du Millénaire pour le développement. De tels efforts sont nécessaires pour réaliser un développement durable et lutter contre le changement climatique grâce à des mesures d'atténuation et d'adaptation, et à un transfert de la technologie et du financement.

Le Gouvernement du Suriname a enregistré un taux de croissance économique annuel de 5 à 7 % ces

cinq dernières années. Cette croissance s'explique pour l'essentiel par la mise en œuvre clairvoyante de politiques macroéconomiques qui ont entraîné une augmentation de l'investissement dans les secteurs liés à l'exploitation minière et au tourisme. Nous avons également adopté des politiques monétaires prudentes et rigoureuses afin d'atteindre, notamment, les objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire d'ici à 2015.

En raison de cette crise, le Suriname a constaté une chute des recettes provenant des secteurs de la bauxite et de l'aluminium après l'arrêt des activités d'une société exploitant la bauxite et une chute importante de la production d'une autre société. Ainsi le Gouvernement doit relever des défis majeurs pour éviter que la diminution des recettes provenant d'un secteur vital de son économie n'entraîne un déséquilibre de sa balance des paiements et un chômage massif. C'est pourquoi le Gouvernement étudie des solutions palliatives pour préserver l'emploi dans le secteur de la bauxite et de l'aluminium et prend des mesures destinées à créer de l'emploi et à maintenir l'économie à flot. Parmi les mesures adoptées par le Gouvernement surinamais figure le lancement de plusieurs importants projets d'infrastructure, qui seront décisifs pour la croissance à long terme de l'économie.

Pour terminer, le Gouvernement surinamais estime que cette conférence devrait adopter les mesures suivantes. En premier lieu, en tant que mesure fondamentale, nous devons renforcer les institutions financières internationales en réformant leur structure de gouvernance et en permettant aux pays en développement de bénéficier d'une représentation adéquate. En deuxième lieu, nous devons renforcer la pertinence, la crédibilité, la fiabilité, l'efficacité et la légitimité à long terme des institutions financières internationales. En troisième lieu, nous devons adopter des mesures en vue d'élaborer un cadre de surveillance macroprudentielle, de réglementation et de supervision plus efficace, plus étendu et généralement plus cohérent, parallèlement à la mise sur pied de systèmes d'alerte précoce mieux à même d'identifier et de réagir aux dangers pesant sur le secteur financier. En quatrième lieu, nous devons prier instamment les dirigeants du Groupe des 20 d'honorer pleinement et d'urgence leur promesse en s'employant par tous les moyens à trouver une solution d'ensemble à la crise économique et financière mondiale, comme il en a été décidé en avril dernier à Londres. Enfin, nous devons

harmoniser et appuyer toutes les mesures adoptées par les Nations Unies en vue d'une solution globale à la crise financière et économique et à son incidence sur le développement.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Obaid Humaid AL Tayer, Secrétaire d'État aux affaires financières des Émirats arabes unis.

M. Al Tayer (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je tiens, au nom de la délégation des Émirats arabes unis, à exprimer au Président et aux membres de son Bureau sa profonde reconnaissance et sa satisfaction pour l'organisation de cette réunion à la fois utile et importante, alors que le monde traverse une période très difficile. Ma délégation lui est également reconnaissante pour les efforts précieux qu'il a déployés dans la préparation de cette réunion et la direction de ses travaux. Nous lui souhaitons tout le succès dans la réalisation de ses objectifs. Nous tenons en outre à remercier les deux facilitateurs pour leur contribution à l'élaboration du document final.

La présente conférence fournit une occasion unique pour la communauté internationale de confirmer son adhésion aux principes de la Charte et à la mise en œuvre des objectifs qui ont présidé à la création de l'Organisation des Nations Unies, incarnée par la coopération internationale pour régler des problèmes d'ordre mondial, économique, social, humanitaire et culturel. Elle souligne également le rôle important que l'Organisation internationale, en tant qu'instance internationale la plus vaste, est appelée à jouer dans le règlement d'une crise financière et économique mondiale d'une ampleur et d'une gravité si impressionnantes et dans la recherche de solutions efficaces et globales à cette crise.

Les récents événements ont démontré que l'économie internationale se caractérise par une forte interdépendance. Il est indéniable que le destin des pays développés et des pays en développement sont étroitement liés. Les incidences négatives de la crise ont été durement ressenties par tous les pays du monde.

Toutefois, les pays pauvres en développement ont été les plus touchés par une crise dont ils n'étaient en rien responsables. Cette crise menace les progrès réalisés ces dernières décennies dans la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement. Il importe donc au plus haut point que tous les pays du monde œuvrent ensemble à

la recherche d'une solution à la crise, en mettant l'accent sur l'octroi d'une aide immédiate aux pays pauvres en développement afin d'atténuer l'incidence de cette crise et leur permettre de recouvrer la capacité à se développer et à poursuivre ainsi leurs efforts pour réaliser les objectifs de développement international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement.

Les rapports portant sur la crise financière et économique montrent que ses causes sont variées et complexes. Cette crise a entraîné des perturbations dans le secteur de l'environnement, de l'alimentation et de l'énergie, un déséquilibre dans la concentration des richesses et des défaillances dans le système financier et le fonctionnement des marchés. Les Émirats arabes unis estiment qu'il importe de trouver des solutions à la crise, en se fondant sur le principe d'une responsabilité commune s'agissant de la satisfaction des besoins humains, de la protection des personnes vulnérables et pauvres, de la protection des droits et du maintien de la sécurité humaine.

Selon nous, il y a lieu de revoir la structure des systèmes financiers, économiques et commerciaux internationaux, de faire des efforts concertés pour remédier à cette crise, d'en identifier les causes, d'en atténuer l'incidence mondiale et d'élaborer les mécanismes nécessaires pour empêcher sa résurgence. Nous appuyons les initiatives visant à renforcer le rôle des organes pertinents des Nations Unies, à réformer la structure des systèmes financiers et économiques internationaux et à soumettre les marchés financiers à une réglementation et une surveillance appropriées, qui permettraient de rétablir la confiance dans le système financier et économique, à fournir de l'emploi et des garanties qui soutiennent les progrès déjà réalisés dans le domaine économique et du développement et d'encourager les échanges commerciaux et les investissements au niveau mondial.

De même, nous jugeons indispensable que chaque pays assume sa part de responsabilité dans le règlement de la crise et de ses incidences en adoptant les mesures qui s'imposent en fonction de ses propres besoins. Les Émirats arabes unis œuvreront, de concert avec les Nations Unies, à la lutte contre cette crise afin que nous puissions honorer nos engagements nationaux et poursuivre les programmes de développement en cours, parallèlement à nos engagements internationaux concernant l'aide apportée aux pays en développement pour leur permettre de mettre en œuvre les objectifs de développement convenus au niveau international.

À cet égard, nous réitérons l'importance que revêt l'engagement des pays développés de poursuivre l'aide publique au développement (ADP) et de fournir une aide immédiate aux pays pauvres en développement, d'assurer le financement de leur développement à court et long terme et de ne pas diminuer cette aide, ce qui transformerait cette crise en catastrophe. Nous tenons à souligner la nécessité de prendre les mesures qui s'imposent pour faciliter l'accès des pays en développement au marché mondial et d'annuler toutes les mesures et les réglementations qui y font obstacle.

L'incidence de la crise financière et économique est ressentie, à des degrés divers, dans chaque pays du monde, dont les Émirats arabes unis. Néanmoins, nous sommes parvenus à contenir la crise grâce à des mesures économiques et financières préventives qui ont permis de protéger l'économie nationale et de minimiser l'incidence de la crise, tout en assurant le financement de projets fondamentaux dans le pays et la poursuite du développement économique et social. La volatilité récente des marchés a renforcé l'État dans sa conviction qu'il faut mener une politique d'encouragement et de soutien du secteur manufacturier, de diversification et d'élargissement des bases de production.

La politique étrangère des Émirats arabes unis repose sur les principes d'une coopération internationale constructive et d'une contribution au développement et à la stabilité à travers le monde. Les Émirats arabes unis figurent parmi les États pionniers en matière d'aide aux pays en développement par le recours à des investissements directs, à des prêts à taux préférentiels, à des donations et au financement de programmes de développement dans ces pays. En outre, les Émirats arabes unis contribuent à différents fonds et partenariats régionaux de développement, par l'entremise de dispositions bilatérales et multilatérales avec de nombreux pays en développement en matière de coopération économique, culturelle et industrielle, et à l'annulation de la dette de certains pays. Les Émirats arabes unis ont dépassé le pourcentage de l'APD recommandé par la Conférence de Monterrey.

Pour terminer, les Émirats arabes unis sont résolus, tout en honorant l'engagement qu'ils ont pris de mettre en œuvre leurs programmes de développement au niveau national, de poursuivre leur coopération avec la communauté internationale afin d'assurer un flux ininterrompu d'aide au développement vers les pays en développement,

conformément aux objectifs de développement convenus au niveau international. Nous espérons que la Conférence parviendra à un accord sur les moyens de répondre à la crise financière et économique mondiale, grâce à une coopération internationale fondée sur les principes de solidarité et d'humanité et sur un sens des responsabilités à l'égard des peuples et des pays en développement et développés du monde, en protégeant des millions d'individus dans les pays pauvres en développement contre la pauvreté et la faim et en renforçant l'engagement de toutes les parties prenantes de tenir leurs promesses en matière de développement et de sécurité internationale. Nous souhaitons que la présente Conférence soit un franc succès.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Richard Désiré Fienena, Ministre de l'économie et de l'industrie de Madagascar.

M. Fienena (Madagascar) : Je suis devant vous ce jour en tant que porte-parole du Président de la Haute Autorité de la Transition de la République de Madagascar, qui tient à saluer l'Organisation des Nations Unies pour la réactivité exceptionnelle et visible, dont elle a fait preuve, face à toutes les crises qui ont ébranlé le monde ces dernières années.

Je profite de cette occasion pour transmettre à l'Organisation des Nations Unies la gratitude du peuple malgache pour de multiples raisons, à savoir la précieuse assistance qu'elle déploie, aux côtés de l'Union Africaine et de l'Organisation Internationale de la Francophonie, dans la résolution de la crise politique dans la Grande Ile et l'aide financière octroyée récemment par le Bureau de la Coopération des Affaires Humanitaires des Nations Unies, dont la gestion incombe aux agences onusiennes, et destinée à 190.000 familles vivant dans les régions rurales du Sud de Madagascar souffrant de manière cyclique des effets combinés de la sécheresse et des cyclones, conséquence du réchauffement climatique et de l'instabilité politique.

Cette introduction m'amène à aborder le thème de cette conférence de la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement.

En effet, je m'accorde à dire avec tous ceux qui ont pris la parole avant moi que la crise actuelle est certes profonde et sérieuse. D'antan, de graves troubles sociaux et politiques, des guerres même, suivent de telles crises, et il nous appartient dès lors d'éviter la

tragédie et de ne pas céder au fatalisme irresponsable. Aussi, pouvons-nous encore en contrôler les effets et en éviter les conséquences les plus drastiques afin de limiter les impacts négatifs que nous ressentons déjà dans nos pays africains, alors que nous n'en sommes pas responsables. Pour le cas de Madagascar, je cite la diminution des investissements, la baisse de nos exportations, la frilosité du secteur touristique, la fragilité de notre balance de paiements, les pertes d'emploi, le risque de la survenue de l'extrême pauvreté – donc, une récession économique sans précédent et présageant une paix sociale menacée.

Par conséquent, les mesures adoptées lors des conférences internationales antérieures et en cours doivent être mises en œuvre maintenant parce que, demain, il sera trop tard. Parmi tant d'autres, il s'avère important de rappeler quelques mesures les plus primordiales, à savoir : rétablir la confiance de la croissance et de l'emploi ; réparer le système financier pour restaurer les flux normaux de crédit ; renforcer les réglementations financières pour rétablir la confiance et réformer les institutions financières internationales ; promouvoir le commerce international et bâtir une croissance universelle, verte et durable.

Pour ce faire, j'aimerais formuler les quatre points majeurs que préconise mon Gouvernement en guise de mesures d'atténuation pour une véritable relance économique et pour que la crise ne se reproduise plus.

M. Abdelaziz (Égypte), Vice-Président, assume la présidence.

Premièrement, pour éviter que la crise financière et économique ne se transforme en une crise sociopolitique généralisée, il faut mettre en place des fonds d'intervention visant à aider ceux qui perdent ou risquent de perdre leur emploi. Chaque pays devrait produire rapidement à cet effet une liste nationale des victimes pour recevoir une subvention correspondante, laquelle sera allouée aux bénéficiaires en contrepartie d'un service qu'ils consentent à fournir.

Deuxièmement, bien entendu, l'économie mondiale, souffre du problème de financement ou plus précisément de liquidité. Ainsi, outre les injections de capitaux dans les banques par les États et les institutions financières internationales, il serait judicieux d'orienter les ressources privées dans les régions et les pays en manque d'investissement, en exploitant le potentiel des instruments de marché comme les garanties. Par ailleurs, les investissements

dans le secteur des infrastructures, favorisent la création d'emploi et l'attractivité des pays et ce sens qu'ils sont le témoin du développement et de la croissance. Ces mesures suscitées démontrent que le moteur de la relance et de la croissance économique se trouve entre les mains du secteur privé et mérite d'être développé.

Troisièmement, une répartition plus équitable des richesses n'est possible que dans un partenariat mondial pour le développement qui présuppose une nouvelle répartition du pouvoir et en d'autres termes, une réforme des institutions internationales qui garantisse leur soumission au droit international et une représentation équitable des populations et des États indépendamment de leur poids économique. Il faudra, dès lors, ouvrir la gouvernance des grands centres de décision de l'économie mondiale aux pays émergents, voire aux pays en développement. En outre, il ne saurait y avoir un partenariat véritable sans un espace de partage, faisant référence à deux concepts clefs : la transparence et la responsabilité partagée.

En matière de transparence, trois actions devraient être entreprises dans les meilleurs délais, notamment la réorientation des missions du Fonds monétaire international, pour lui faire assumer les fonctions de coordination, à l'échelle mondiale, des politiques monétaires et de la mise en cohérence des réglementations financières ; la création de supervisions bancaires régionales et la programmation d'un contrôle progressif des paradis fiscaux.

Quant à la responsabilité partagée, il y a intérêt à opérer les changements suivants : la mise en œuvre, suivant un calendrier précis et contraignant, d'une réforme du cadre réglementaire applicable aux agences de notation boursière et aux fonds d'investissement à haut risque ; l'organisation d'une migration des marchés de gré à gré vers une plus grande centralisation et des produits de titrisation vers une normalisation rigoureuse et l'application effective de l'égalité souveraine des États dans le domaine de la politique monétaire.

Dernier point et non le moindre : la dimension environnementale de la crise. En effet, Madagascar, en sa qualité de méga-biodiversité mondiale, y est très sensible. À ce propos, il ne faut surtout pas que la résolution de la crise financière et économique soit basée uniquement sur des considérations strictement économiques. En effet, les problèmes socioéconomiques auxquels sont confrontés les agents

économiques et les ménages les poussent à exercer davantage des pressions considérables sur les écosystèmes, lesquels sont fragilisés à leur tour. C'est ce cercle vicieux de la pauvreté qui doit être combattue avec vigueur et détermination en ce sens que la crise financière et économique en cache une autre tout aussi vitale : la crise environnementale.

Les changements climatiques favorisent également la résurgence de maladies infectieuses ou le déplacement de réfugiés climatiques, un fléau qui touchera, dès 2010, 50 millions de personnes, avec des tensions politiques locales liées à l'accès aux ressources. En conséquence, il faut changer de paradigme, convaincre les entreprises à opter pour une économie pauvre en carbone et, corollairement, et favoriser les développements, les transferts des technologies y afférentes.

Par ailleurs, répondre aux défis de cette crise environnementale équivaldrait à développer des outils de financement à long terme de politiques partenariales, tels que les taxes carbonées, une forme de bonus-malus à l'échelle planétaire. Cela cadre parfaitement avec la priorité de l'ONU de créer autant que faire se peut des financements innovants.

Je ne saurais terminer sans affirmer ici l'importance qu'accorde la Haute Autorité et le Gouvernement de la Transition de Madagascar à la continuité pour faire fructifier, au profit de tous, les efforts consacrés au développement durable, que tous les régimes successifs ont fourni, en étroite collaboration avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux, en particulier les Nations Unies, et notamment la réalisation, dans les meilleures conditions, des objectifs du Millénaire pour le développement.

J'ose formuler ici le souhait d'une démocratisation effective sur tous les plans – politique et économique – et à tous les échelons – local, national, régional et international.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Alrich Nicolas, Ministre des affaires étrangères d'Haïti.

M. Nicolas (Haïti) : En premier lieu, je voudrais dire que ma délégation s'associe à la déclaration faite par le Premier Ministre et Ministre des finances de Belize, M. Dean Barrow, au nom de la Communauté des Caraïbes, et pour laquelle elle voudrait le féliciter chaleureusement.

En second lieu, permettez que ma délégation salue également le travail remarquable des facilitateurs, le Représentant permanent de Saint-Vincent-et-les Grenadines et celui des Pays-Bas, qui ont œuvré inlassablement pour le document final de la Conférence. Qu'ils en soient félicités chaleureusement.

Je voudrais adresser au Président les vives félicitations de ma délégation pour l'organisation de cette conférence, dont tout un chacun s'accorde à reconnaître qu'elle était plus que nécessaire. En effet, la pertinence de cette Conférence qu'il a eu la clairvoyance de convoquer se passe de toute justification.

La crise financière que connaissent nos pays et ses conséquences dévastatrices sur l'existence de nos populations nous obligent à nous concerter pour en trouver une issue. La conférence constitue en effet le genre d'initiative que tous les États Membres doivent espérer des organes de notre Organisation pour répondre à une crise dont la magnitude et les effets n'ont épargné aucun coin de notre village planétaire.

L'analyse des données rendues disponibles sur la crise financière et économique mondiale traduisent l'ampleur de la crise financière et économique et de ses effets sur nos économies. Nos pays, principalement les plus vulnérables d'entre nous, affichent aujourd'hui un bilan alarmant caractérisé par la baisse des exportations, une très forte réduction des transferts, la hausse des primes de risques sur les prêts accordés, la baisse du financement externe.

En ce qui concerne mon pays, Haïti, la contraction des transferts d'argent de nos travailleurs immigrés a eu pour conséquence une baisse de l'investissement physique et dans le capital humain, ces transferts jouant un rôle primordial dans l'amélioration de l'accès à la santé et à l'éducation. La baisse de ces transferts met en péril les réseaux familiaux de protection sociale, risquant ainsi d'engager le pays dans un nouveau cycle de pauvreté. Les expulsions massives et forcées de travailleurs immigrés, une des conséquences de la crise financière, alimentent le chômage dans nos pays, augmentent leur vulnérabilité et accentuent les tensions sociales.

Les effets de la crise financière internationale nous rappellent encore une fois que notre monde globalisé est caractérisé par de profondes asymétries entre les pays riches et les pays en développement. Alors que les premiers disposent d'immenses moyens financiers qui rendent possibles la mise en place de

politiques de relance, l'adoption de mécanismes monétaires et fiscaux anticycliques, nos pays peinent, faute de moyens financiers, à apporter des réponses adéquates à la crise. Pour l'affronter, ils ne bénéficient qu'une infime partie de l'enveloppe globale annoncée dans le cadre du G-20.

Un autre effet d'asymétrie réside dans le fait que depuis plusieurs décennies déjà nos pays s'appliquent à respecter les règles du jeu du marché et à tout faire pour stabiliser leur monnaie et leur système financier. Cette discipline dans la conduite de nos politiques monétaires s'est réalisée souvent dans un contexte de fortes pressions politiques réclamant des programmes de relance économique. Tandis que nos pays s'employaient à mettre en œuvre ces politiques, la sphère financière dans les pays riches violait systématiquement les règles du jeu et se lançait dans une frénésie spéculative dont nos populations sont aujourd'hui victimes.

L'occasion qui nous réunit cette semaine doit être une opportunité à saisir afin d'éviter la répétition de telles dérives. Nous appuyons les propositions incluses dans le rapport du Secrétaire général (A/CONF.124/4) sur la crise économique et financière, qui réclament une plus grande responsabilisation et efficacité des institutions financières internationales et la mise en place d'un système de surveillance et d'alerte rapide qui nous permettrait de répondre mieux et plus rapidement aux risques du secteur financier.

La refonte de ces structures d'inégalité du système financier international s'impose de toute urgence. Les institutions financières internationales doivent être démocratisées et doivent représenter véritablement tous les pays de la planète indistinctement. Nos populations ont beaucoup souffert et ont encore en mémoire les pilules amères de l'ajustement structurel des années 80. Ma délégation pense que le déclenchement de cette crise devrait servir de leçon à la communauté internationale sur les responsabilités quant à la mise en place d'un cadre propice au progrès économique et social de tous les peuples.

S'il faut faire de cette crise une opportunité, le monde se doit de prendre tout de suite des mesures décisives et concrètes pour l'établissement d'un système économique et financier international plus juste qui ait pour finalité première d'assurer un minimum de bien-être à toutes les populations de la

planète dans un cadre réglementaire et institutionnel accessible et profitable à tous.

La toute puissance et l'indépendance des Institutions de Bretton Woods sont anachroniques. Le moment est venu de restituer à l'Organisation des Nations Unies son rôle de premier plan dans la définition des stratégies et des politiques dans les domaines économique et social. C'est maintenant plus que jamais le moment pour les Nations Unies de s'installer dans le rôle qui leur revient dans la gouvernance économique mondiale.

Nos délégations sont témoins que le Département des affaires économiques et sociales, dans ses notes d'informations mensuelles, avait régulièrement averti que l'économie mondiale allait rentrer en récession. C'est une preuve que les Nations Unies, par l'intermédiaire de leurs institutions compétentes et avec l'appui de tous les États Membres, peut aider à prévenir les crises et formuler des politiques macroéconomiques cohérentes pour l'ensemble du monde et aider les pays, notamment les plus faibles, à endiguer leurs effets néfastes.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Augusto da Silva Tomás, Ministre d'État pour la planification et Ministre des finances de l'Angola.

M. Da Silva Tomás (Angola) (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*) : Au nom de mon Gouvernement, qu'il me soit permis de remercier le Président de l'Assemblée générale d'avoir organisé cette importante réunion consacrée à la crise financière et économique mondiale et à son incidence sur le développement. L'Organisation des Nations Unies est le lieu idoine pour débattre des difficultés que rencontre l'humanité, car elle demeure l'instance mondiale la plus ouverte, transparente et démocratique.

Cette conférence nous offre une occasion exceptionnelle de se pencher sur un des problèmes mondiaux les plus urgents de l'heure. L'état de l'économie internationale appelle de notre part que nous unissions nos efforts pour relever efficacement les défis auxquels est confrontée l'économie du monde.

Selon nous, la crise est le résultat de déséquilibres structurels qui caractérisent depuis longtemps l'économie des pays développés, en faisant clairement apparaître les faiblesses du système économique et financier international et la nécessité urgente d'une réforme. La crise a également mise au

jour l'importance d'une réglementation plus adéquate et efficace, en prenant notamment en considération ce que John Maynard Keynes a appelé le piège des liquidités.

Bien que cette crise n'ait pas débuté dans les pays en développement, ses incidences y ont été les plus fortes. Le défi est encore plus vaste et complexe dans ces pays en raison de structures plus déficientes et de ressources financières et matérielles plus faibles pour faire face à la crise. En outre, l'incidence sociale de la crise exige l'attention immédiate des gouvernements afin, dans certains cas, de préserver les progrès réalisés ces dernières années, en éliminant notamment la pauvreté et en améliorant les conditions de vie de la population.

L'économie angolaise, comme celle de la plupart des pays en développement, a été frappée de plein fouet par la crise. Le conflit armé dont mon pays a été le théâtre a pris fin en 2002. Depuis lors, l'Angola s'est engagé dans un processus de reconstruction nationale, qui requiert la mobilisation de vastes ressources techniques, financières et humaines. Le succès de cette entreprise dépendra de la participation de toutes ses ressources nationales et du soutien de ses partenaires internationaux et des institutions. L'augmentation des échanges commerciaux, ainsi que la dualité de ses principales exportations – pétrole et diamant – a rendu l'économie nationale plus vulnérable aux chocs extérieurs. Cette fois-ci, le ralentissement de l'économie mondiale a lourdement pesé sur la croissance du produit intérieur brut et l'aptitude du Gouvernement angolais à mettre en œuvre les programmes de reconstruction et de développement.

Les efforts du Gouvernement de la République d'Angola pour contrebalancer les incidences de la crise mondiale peuvent se mesurer à l'importance des dépenses budgétaires consacrées à la réhabilitation sociale et à l'infrastructure productive.

Nous sommes pleinement conscients du fait que le combat engagé contre cette crise exige une évaluation précise de l'économie en termes réels, l'élimination de facteurs volatils attisés par une spéculation financière et des opérateurs qui, en dehors de tout contrôle, agissent sur une échelle internationale, déplacent des sommes qui dépassent le PIB de la plupart des économies des pays.

Dans le climat international actuel, la recherche urgente d'initiatives de coopération coordonnées et l'adoption de mesures adéquates pour atténuer les

incidences de la crise sur le développement constituent des priorités pour le Gouvernement angolais. C'est pourquoi nous estimons que les initiatives de la communauté internationale doivent finalement reposer sur les mesures suivantes.

Premièrement, nous devons élaborer d'urgence des principes, des réglementations et des normes internationales pour les produits des marchés financiers, l'interdépendance de l'économie mondiale ne se limitant pas aux échanges commerciaux de biens et de services mais s'étendant aux flux financiers.

Deuxièmement, nous devons adopter des mesures rigoureuses en matière de supervision et de réglementation du secteur financier au niveau international. La crise a mis en lumière l'incidence que l'absence de gouvernance de certains marchés peut avoir sur la stabilité macroéconomique tout entière, ce qui signifie, pour les pays en développement, dans certains cas, l'annulation des progrès enregistrés dans le bien-être de leurs populations.

Troisièmement, nous devons renforcer le rôle joué par les Nations Unies dans la gouvernance économique et financière mondiale afin d'assurer la participation entière, active et inclusive de tous les pays, riches ou pauvres, dans les décisions à prendre pour influencer sur le cours de l'économie.

Quatrièmement, nous devons réformer d'urgence les institutions financières internationales, les doter d'une capacité financière, d'une transparence et d'une efficacité plus grandes et veiller à ce qu'elles soient plus représentatives et plus attentives aux besoins de l'humanité en matière de développement.

Cinquièmement, nous devons mettre en œuvre nos engagements pour atténuer la crise, en élaborant un ensemble complet de mesures économiques et financières incitatives afin d'atténuer l'incidence de cette crise sur les pays en développement. Il convient d'accorder une attention particulière aux coûts sociaux de la crise, car une récession prolongée risque d'accroître la pauvreté, d'augmenter les souffrances des classes sociales fragiles et de saper gravement les efforts destinés à mettre en œuvre les objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier la diminution de la faim et de la pauvreté.

Enfin, qu'il me soit permis de dire que cette période de crise que traverse aujourd'hui le monde devrait être considérée également comme un moment propice à une réflexion sur le redressement, la

stabilisation et l'expansion ultérieure de l'économie mondiale. L'heure n'est plus à l'égoïsme mais à l'altruisme et à la solidarité, tant en termes d'idées qu'en termes de mesures rationnelles et innovantes de la part de l'humanité.

Le caractère cyclique de l'économie mondiale nous contraint, dans les conditions actuelles, à façonner une nouvelle architecture pour le système financier international de façon qu'il débouche sur un nouvel ordre financier et économique fondé sur la justice sociale, une compétition honnête et l'équilibre des marchés financiers, des biens et services et des ressources humaines. Pour ce faire, il est de la plus haute importance de réinventer des institutions financières internationales pour les adapter aux exigences du monde actuel. La recherche de solutions équilibrées, avec un partage des coûts et bénéfiques en fonction de la dimension et de l'ampleur de chaque responsabilité, implique le renforcement des synergies aux niveaux régional, continental et mondial.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. Wyckiffe Ambetsa Oparanya, Ministre d'État pour la planification du Kenya.

M. Oparanya (Kenya) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un plaisir que de prendre la parole devant l'Assemblée sur la très importante question de la crise financière et économique et de son incidence sur le développement. Qu'il me soit permis de saisir l'occasion qui m'est offerte pour remercier le Président de l'Assemblée générale d'avoir organisé cet événement, qui nous offre l'occasion de déployer des efforts collectifs en vue de lutter contre cette crise financière majeure.

Le thème de la Conférence, « Examen de la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement et des moyens de la surmonter » est tout à fait adéquat et opportun pour la croissance économique mondiale, notamment celle de l'Afrique. La crise financière et économique mondiale a durement touché la croissance de l'économie mondiale. Il est désormais manifeste qu'il y a un ralentissement majeur de la croissance des économies tant des pays développés que des pays en développement. Preuve en est la baisse des échanges commerciaux, la hausse du chômage, la contraction de l'aide publique au développement et, surtout, l'augmentation des niveaux de pauvreté, notamment dans les pays en développement.

Il est donc essentiel que des mesures d'urgence soient prises à tous les niveaux afin de s'attaquer aux graves incidences de cette crise financière. Des mesures de relance budgétaire et d'autres politiques doivent être mises en œuvre avec l'appui des pays industrialisés, dans lesquels a débuté la crise.

On prévoit que les économies de l'Afrique subsaharienne enregistrent en 2009 une contraction d'environ 1,7 %, principalement en raison de la crise. L'Afrique reste le plus pauvre de tous les continents, et la capacité de la plupart des pays africains à faire face, individuellement, aux incidences de la crise est limitée. Il est donc de la plus haute importance que la communauté internationale, notamment les pays développés, étudie de nouvelles mesures innovantes susceptibles d'aider les pays en développement à relever les défis nés de la crise.

Les pays africains sont touchés par la crise en raison principalement de la chute des échanges commerciaux, de l'investissement direct étranger et de l'aide publique au développement, de la contraction générale des économies, ce qui entraîne notamment une pénurie des produits de première nécessité, des suppressions d'emplois et d'une aggravation de la pauvreté. Les incidences de la crise mondiale ont attisé les défis liés au développement dans la plupart des pays en développement, et il est d'autant plus difficile pour ces pays de réaliser les objectifs de développement convenus au niveau international, en particulier les objectifs du Millénaire pour le développement.

L'économie du Kenya a enregistré une croissance de 1,7 % en 2008, alors qu'elle s'élevait à 7,1 % en 2007. Plusieurs facteurs expliquent une telle chute, notamment la hausse des prix de l'énergie et de l'alimentation, mais surtout les incidences de la crise financière mondiale. Ainsi, l'industrie du tourisme, pierre angulaire de l'économie kényane, s'est contractée de plus de 36 % au cours de cette période. Les envois de fonds de la diaspora ont également connu une forte baisse en 2008. Le prix des produits pétroliers, des denrées alimentaires et d'autres produits de base ont grimpé en flèche, ce qui a entraîné une augmentation de l'inflation de 9 % en 2007 à près de 26 % en 2008.

Toutes ces incidences économiques négatives ont de graves conséquences s'agissant de la capacité du Gouvernement à s'acquitter de ses obligations aux niveaux national et international, notamment dans les

domaines de l'élimination de la pauvreté, de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, et par dessus tout, dans la mise en œuvre de l'objectif à long terme que s'est fixé mon pays, à savoir atteindre le statut de pays industrialisé à revenus intermédiaires d'ici à 2030.

Le Kenya en appelle aux membres les plus riches de la communauté internationale pour qu'ils contribuent à protéger les économies et les peuples des régions les moins favorisées du monde contre les conséquences négatives de la crise. À cet égard, une aide est nécessaire pour soutenir la croissance et créer des emplois dans les économies touchées. L'encouragement apporté au commerce international par le biais de mécanismes régionaux et mondiaux constitue une priorité et, à ce propos, l'accélération des pourparlers engagés par l'Organisation mondiale du commerce dans le cadre du Cycle de Doha revêt tout autant d'importance. L'annulation de la dette et d'autres mesures de gestion de la dette sont nécessaires pour libérer les ressources financières à des fins de redressement d'urgence. Les mesures de relance budgétaire arrêtées par les pays développés doivent être étendues aux pays en développement, et les engagements en matière d'APD, qui prévoient notamment le versement par les pays développés de 0,7 % de leur produit national brut sous forme d'aide, doivent être honorés d'urgence.

J'aimerais exprimer la satisfaction de mon Gouvernement face à la volonté affichée par le G-20, lors du récent sommet de Londres cette année, de débloquer des financements supplémentaires pour consentir des prêts aux pays en développement. Toutefois, force est de constater que les résultats de cette réunion n'ont pas répondu à nos attentes. Le G-20 avait une occasion unique de prendre des mesures audacieuses pour élaborer une feuille de route en vue d'une réforme de l'architecture financière mondiale et esquisser des solutions concrètes et viables à la crise financière. Mais tel n'a pas été, semble-t-il, le cas. En fait, tous ensemble, nous devons réformer le système financier international afin que les pays en développement, notamment les pays africains, soient davantage impliqués dans la prise de décisions au niveau mondial sur les questions financières. Les institutions de Bretton Woods doivent faire preuve de davantage de réactivité, de transparence et de responsabilité à l'égard de leurs membres.

À cet égard, il importe que la présente conférence fasse progresser les discussions au sein du G-20 sur la

crise financière mondiale en vue de trouver des solutions durables à la crise, et surtout aux questions liées à la réforme des institutions de Bretton Woods.

Enfin, le Kenya tient à rappeler le rôle important joué au fil des ans par l'Organisation des Nations Unies s'agissant du règlement de questions liées au développement, notamment dans les domaines économiques, financiers, politiques, sociaux et environnementaux. Ma délégation considère les Nations Unies comme l'instance la plus à même de traiter de la crise actuelle, en raison de son caractère universel et de sa force de rassemblement. Dans cet esprit, le Kenya continuera d'appuyer les Nations Unies dans leurs efforts en vue de parvenir à une solution durable de la crise.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Martin Dahinden, Serétaire d'État de la Suisse.

M. Dahinden (Suisse) : Ces deux derniers jours, nous avons entendu d'excellentes considérations sur les causes et les effets de la crise. Les conséquences de cet événement sont particulièrement sévères pour des millions de personnes démunies. C'est sur l'amélioration des conditions de vie de ces populations et sur la réalisation de leurs aspirations au plan humain que nous devons concentrer notre réflexion. Chaque journée perdue avant que nous n'intervenions est la cause de souffrances intolérables. La Suisse est certes profondément affectée par la crise financière ; nous allons néanmoins honorer nos engagements, et nous ne réduirons pas le volume de notre aide au développement.

La crise a mis en lumière des défauts fondamentaux, non seulement dans les systèmes nationaux de réglementation de la finance, de la concurrence et de la gouvernance d'entreprise, mais aussi dans les institutions internationales et les mécanismes chargés d'assurer la stabilité économique et financière. À l'heure actuelle, l'accent est donc largement mis – à juste titre – sur l'amélioration du cadre réglementaire et des mécanismes de surveillance pour empêcher le système financier et économique d'essuyer de nouveaux échecs.

Or la régulation, qu'elle soit améliorée ou nouvelle, n'est pas la panacée. À bien des égards, ce sont les comportements fondés sur l'avidité qui sont au cœur du problème et qui mettent notre sécurité commune en danger. Il nous faudra donc, si nous voulons augmenter la résistance de notre système

global, remettre également en question notre propre système de valeurs, et encourager la prise de responsabilité collective et individuelle. La crise actuelle nous fournit l'occasion d'asseoir les bases d'une plus grande durabilité : nous devons fonder nos investissements sur des considérations qui ne soient pas exclusivement économiques, mais aussi sociales et environnementales.

Dans le contexte des crises actuelles, les Nations Unies ont trois rôles importants à jouer. Premièrement, les Nations Unies peuvent offrir une plateforme d'échanges permettant d'intégrer les opinions de toutes les parties impliquées dans la recherche de solutions aux problèmes globaux. Les Nations Unies devraient notamment donner largement la parole aux plus démunis. Deuxièmement, les Nations Unies doivent jouer un rôle important dans l'analyse de la crise et la surveillance de ses effets et dans la formulation de recommandations sur les solutions envisageables. Troisièmement, les Nations Unies peuvent encourager la prise en compte de nos responsabilités sociales et environnementales.

Je souhaiterais recommander trois mesures concrètes susceptibles de renforcer ces rôles :

Premièrement, les Nations Unies ont démontré qu'elles peuvent être un creuset d'idées et un puits de créativité. Dans le contexte du débat sur le renforcement du suivi des conférences sur le financement du développement, la présidence du Conseil économique et social a proposé d'établir un processus plus cohérent qui corrèle les réunions du Conseil et des institutions financières internationales et du commerce avec les réunions ordinaires du Conseil et de l'Assemblée générale. Pour assurer sa pertinence et sa qualité, nous proposons de renforcer le Secrétariat du Bureau pour le financement du développement au niveau de ses ressources humaines et de sa capacité analytique. Une garantie supplémentaire de qualité et de délibérations fructueuses pourrait aussi être offerte par le resserrement des liens de ce Secrétariat avec les institutions de Bretton Woods.

Deuxièmement, la Suisse reconnaît le besoin d'améliorer encore l'efficacité des institutions financières existantes. Elle a aussi conscience de l'utilité d'approches complémentaires, éventuellement plus inclusives et plus transparentes. Dans ce sens, nous sommes d'avis que la constitution d'un groupe d'experts ad hoc sur les risques systémiques serait utile. Nous pouvons, pour élaborer le mandat d'un tel

organe, nous inspirer des activités du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, dont les résultats sont extrêmement probants.

Troisièmement, la responsabilité sociale d'entreprise est un mécanisme aujourd'hui accepté en matière d'autoréglementation d'entreprise. Ces mécanismes doivent être développés en permanence au moyen d'approches multi partenariales qui impliquent l'engagement de la société civile ainsi que l'augmentation de la transparence et l'établissement de rapports sur les activités des entreprises.

Le Pacte mondial des Nations Unies est une initiative très concrète et largement reconnue. Nous encourageons les Nations Unies à continuer de la promouvoir tant par le truchement de son bureau affecté à cette tâche que par ses activités opérationnelles sur le terrain.

Les crises multiples qui nous frappent actuellement exigent des réponses immédiates ainsi qu'une planification sur le long terme en faveur des personnes les plus démunies, en Afrique tout particulièrement. Nous devons conjuguer nos forces et nos esprits pour aborder les problèmes imputables à l'injustice, à la pauvreté, à la vulnérabilité et à l'exclusion. Nous devons rendre notre système économique et financier, tout comme nos mécanismes d'aide, plus transparents, plus ouverts et plus participatifs, notamment en renforçant l'intégration des économies émergentes. Améliorer la coopération au développement est essentiel.

Nous plaçons notre confiance dans des institutions financières internationales réformées et dans leur rôle capital pour assurer la stabilité du système économique et financier. Faisons de même avec les Nations Unies, créées dans une perspective humaniste pour promouvoir un monde meilleur pour tous. Le Conseil des chefs de secrétariat a exposé neuf initiatives conjointes en réponse aux multiples facettes de la crise; elles respectent les mandats et responsabilités des organisations onusiennes. Nous adhérons pleinement à cette approche, qui engage les organisations onusiennes à faire preuve de cohérence et de coordination pour donner à la crise une réponse rapide et efficace.

Il est vrai que les conséquences de la crise économique et financière sont désastreuses. Toutefois, nous ne devrions pas pour autant nous laisser guider par le pessimisme. La crise donne en effet l'occasion de changer les choses et de les améliorer, à condition

d'agir avec détermination. Le défi qui nous est posé consiste à surmonter les positions dogmatiques et à franchir les limites de la seule gestion de crise pour jeter les jalons d'une réforme durable.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Mohamed El Oraby, Vice-Ministre des affaires étrangères, des relations économiques et de la coopération de l'Égypte.

M. El Oraby (Égypte) (*parle en arabe*) : Nous sommes réunis ici, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, alors que l'économie mondiale se trouve dans une situation d'urgence internationale exceptionnelle. Cette situation est la conséquence d'une crise financière et économique mondiale multidimensionnelle, sur laquelle se sont greffés des crises et des défis interdépendants dans les domaines de l'alimentation, de l'énergie et du changement climatique. Nous sommes face à un défi sans précédent qui exige une réponse efficace aux niveaux international, régional et national afin de réduire l'incidence de ces crises sur les pays en développement, tout en œuvrant en faveur du redressement de l'économie mondiale et en rétablissant la confiance dans les mécanismes qui la régissent. Ces mesures doivent s'appuyer sur un renforcement du rôle joué par les Nations Unies pour traiter des questions économiques et financières sous tous leurs aspects et de la participation des pays en développement.

De ce point de vue, il est capital de susciter une volonté politique au niveau international afin de prendre des mesures collectives pour lutter contre la crise financière et économique mondiale, en s'appuyant sur les trois piliers interdépendants et complémentaires suivants. Premièrement, nous devons nous pencher sur les causes de la crise, convenir de solutions pour la surmonter et faire en sorte qu'elle ne se reproduise pas. Deuxièmement, nous devons agir rapidement afin d'atténuer les multiples incidences de cette crise sur les populations des pays en développement, notamment en ce qui concerne leur aptitude à réaliser les objectifs de développement convenus au niveau international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement. Troisièmement, nous devons entreprendre une réforme d'ensemble du système économique international et de son architecture.

Les causes fondamentales de la crise tiennent à plusieurs facteurs. Parmi ces facteurs figurent une déréglementation sans précédent, notamment dans le

secteur financier, une confiance démesurée dans les taux de croissance économique élevés observés avant la crise, et l'échec du régime de surveillance multilatéral chargé d'étudier et d'évaluer le danger de survenue d'une crise. En conséquence, la recherche de solutions à la crise devrait reposer sur l'élaboration de nouvelles méthodes qui rétablissent le rôle de superviseur joué par l'État, d'une façon qui soit conforme aux principes de l'économie de marché et à la sauvegarde du rôle fondamental joué par le secteur privé dans la promotion du développement, tout en augmentant son rôle social.

En outre, il est indispensable de mettre sur pied un système multilatéral international efficace d'alerte précoce. La communauté internationale devrait, de ce fait, assumer une responsabilité directe, ce qui l'obligerait, ainsi que les pays développés en particulier, à s'employer à endiguer le ralentissement du rythme de croissance de l'économie mondiale. Cette situation a entraîné de graves difficultés en ce qui concerne le volume des échanges commerciaux, les flux d'investissement étrangers, une contraction de l'accès au crédit, les envois de fonds de la part des migrants, les recettes du tourisme et une augmentation des niveaux de chômage.

C'est pourquoi l'Égypte estime que la communauté internationale est tenue, en tant que première mesure urgente, à répondre à la crise en concentrant ses efforts sur l'injection de sources de financement supplémentaires dans l'économie mondiale, notamment dans l'intérêt des pays en développement. Pour ce faire, elle dispose de deux méthodes. La première repose sur l'octroi de financements sur la base des engagements contractés dans le domaine du développement et conformément aux décisions prises lors des conférences et sommets des Nations Unies portant sur les domaines économiques et sociaux, le plus récent d'entre eux étant la Conférence de Doha sur le financement en faveur du développement. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne l'aide publique au développement (APD), l'investissement étranger, la réduction de la dette, le commerce international, etc.

La seconde méthode devrait porter essentiellement sur la fourniture de ressources supplémentaires afin de permettre aux pays en développement de remédier aux incidences négatives de la crise. L'Égypte demande donc aux pays développés et aux institutions internationales d'adopter de nouvelles mesures visant à débloquer des

financements supplémentaires et appuie l'idée d'allouer un pourcentage des mesures de relance nationales des pays développées en tant qu'APD. Nous demandons également l'examen de nouvelles dispositions pour la fourniture de crédit, de façon prévisible, souple et sans conditions, ainsi que la conclusion rapide du Cycle de Doha pour le développement.

Nous en appelons aux Nations Unies afin qu'à travers des tâches qui leur sont confiées, elles assument leur rôle légitime en appuyant les efforts déployés par les pays en développement, en tant que partie intégrante de la réponse internationale à la crise. Elles devraient chercher à renforcer les capacités de ces pays à réaliser leurs priorités nationales en matière de développement. Cela devrait s'effectuer de façon coordonnée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des Nations Unies, parallèlement à d'autres initiatives internationales. Nous demandons aux donateurs d'accroître leurs contributions financières en faveur des Nations Unies, en respectant un équilibre entre les ressources fondamentales et les autres ressources.

À l'appui de ces efforts internationaux, et pour veiller à ce qu'ils se concrétisent, le continent africain a réuni un sommet et mis sur pied un comité composé de 10 ministres des finances et des gouverneurs de banques centrales afin de proposer plusieurs mesures et politiques d'urgence reflétant une position commune à l'égard de la crise. De plus, sous les auspices de Mohamed Hosni Moubarak, Président de la République égyptienne, le sommet africain, qui s'est tenu à Charm el-Cheikh, en juillet 2008, s'est penché sur les différents aspects de la crise financière et son incidence sur le continent.

Nous ne saurions aborder cette crise en passant sous silence les aspects systémiques liés à la gouvernance financière et économique internationale. La réforme à laquelle aspire l'Égypte devrait donc reposer sur les deux principes suivants. Le premier réside dans la nécessité d'accroître la participation des pays en développement aux prises de décisions et à l'établissement de règles économiques et financières internationales, afin de créer un système et une architecture économiques et financiers plus équitables, plus démocratiques et plus justes. Le deuxième principe repose sur le renforcement du rôle joué par les initiatives et les mécanismes de coordination internationaux des Nations Unies aux niveaux international, régional et national pour remédier à la crise, notamment en ce qui concerne la coordination

entre les pays développés et les pays en développement dans ce domaine.

Dans cette optique, l'Égypte estime qu'il est capital de procéder à un examen d'ensemble des structures de gouvernance des institutions financières internationales, en particulier la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Cet examen devrait avoir pour objectif de veiller à ce que leurs mécanismes de prise de décisions reflètent le rôle joué par les pays en développement dans la gestion de leur économie mondiale et de faire obstacle aux politiques macroéconomiques préconisées par ces institutions, notamment en ce qui concerne les conditionnalités et les marges de manœuvre politiques, tout en contribuant à l'amélioration des capacités des pays en développement à mener des politiques anticycliques. Tous ces exigences doivent aller de pair avec une revitalisation des accords existants entre les Nations Unies et leurs institutions, en vue de réaliser nos objectifs communs en matière de développement.

Parallèlement à une réforme systémique, l'Égypte juge important un renforcement des efforts internationaux en vue de l'établissement de règles de conduite dans le secteur financier. L'Égypte tient à saluer les initiatives visant à étendre le Forum de stabilité financière et à le transformer en un conseil de stabilité financière et reconnaît également qu'il importe de créer un entité internationale en vue de superviser les mécanismes de réglementation financière et les contributions à la stabilité financière internationale. Dans le même esprit, le règlement des déséquilibres caractérisant l'économie mondiale fait partie intégrante d'une réforme de l'architecture financière et économique internationale. En conséquence, il convient d'envisager la création d'un système de réserves plus stable et global, tout en recourant à de nouveaux outils pour assurer la stabilité monétaire mondiale dans les taux de change de devises étrangères.

Pour terminer, je tiens à souligner que le document final qui sera bientôt adopté par la Conférence représente une première étape vers une nouvelle orientation qui renforce l'aptitude des Nations Unies à s'acquitter de ses devoirs légitimes dans la lutte contre la crise dans ses aspects opérationnels et structurels. Ces initiatives devraient être coordonnées entre les pays développés et en développement d'une façon qui complète les nombreuses initiatives internationales menées dans d'autres instances, comme le G-20, dont la composition devrait être élargie afin

d'englober davantage de pays en développement, notamment d'Afrique. Nous sommes fermement convaincus que l'augmentation de cette coopération permettra une atténuation de la crise et de son incidence dans le court terme et d'empêcher son retour prochain.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Kak-soo Shin, Vice-Ministre des affaires étrangères et du commerce de la République de Corée.

M. Kak-soo Shin (République de Corée) (*parle en anglais*) : J'aimerais tout d'abord exprimer ma sincère reconnaissance et ma gratitude au Président Miguel d'Escoto Brockmann et à tous ceux qui ont œuvré avec tant d'âpreté et de dévouement à la réussite de cette importante conférence consacrée à une question qui concerne chaque État Membre représenté ici.

Comme l'ont déjà souligné les orateurs précédents, la communauté internationale est aujourd'hui confrontée à toute une série de défis urgents, qui vont du ralentissement de l'économie et du changement climatique aux crises liées à l'alimentation, à l'eau et à l'énergie. Cette conjugaison de crises mondiales a la capacité de faire reculer les progrès tangibles obtenus en matière de développement ces dernières années et de saper les efforts de la communauté mondiale pour atteindre les objectifs de développement, plus précisément les objectifs du Millénaire pour le développement.

Dans ces conditions, la présente Conférence ne m'apparaît pas seulement opportune mais tout à fait capitale. Je suis fermement convaincu que la réunion d'aujourd'hui offre une occasion unique pour les Nations Unies d'élaborer des réponses efficaces et concertées à ces crises mondiales, nous permettant de rester sur la voie appropriée menant à la réalisation de nos objectifs en matière de développement.

Compte tenu d'une interdépendance mondiale croissante, la crise financière et économique mondiale a un impact significatif sur des millions de personnes à travers le monde, à des degrés divers. Toutefois, les pays en développement sont particulièrement touchés par cette crise mondiale, car ils sont limités dans leur aptitude à adopter des mesures anticycliques et fournir une meilleure protection sociale. Étant donné que le bien-être des pays développés et en développement est interdépendant, il est dans notre intérêt commun d'empêcher que la crise actuelle n'entraîne une

aggravation des écarts en matière de développement, une dégradation accélérée de l'environnement et un climat d'instabilité dans les pays en développement.

Les États Membres, les institutions internationales et les organismes régionaux se sont employés à contribuer au redressement mondial, au renforcement de la coopération en faveur du développement et à la mise en place de changements structurels, afin d'adapter le système international à la nouvelle donne. Parmi les mesures adoptées, j'aimerais citer les résultats enregistrés par le sommet du G-20 à Londres. À titre d'urgence, des accords ont été réalisés en vue de renforcer la coordination mondiale pour rétablir la croissance et l'emploi, appuyer la supervision et la réglementation financières, empêcher l'imposition de nouvelles barrières au commerce et à l'investissement, demander l'issue rapide et fructueuse du Cycle de Doha sur le développement et fournir une aide financière accrue aux marchés émergents et aux pays en développement. La République de Corée, membre de la troïka du G-20, a rappelé la nécessité d'encourager les économies émergentes à participer à la refonte du système financier mondial. Nous ne cesserons de contribuer au renforcement de la coordination de la politique économique au niveau international, notamment entre les Nations Unies et le G-20.

À cette étape, il est essentiel d'assurer la mise en œuvre de ces accords, dans leur intégralité et en toute bonne foi. Il est notamment indispensable que, malgré une pression croissante exercée sur les budgets consacrés à l'aide publique au développement, la communauté mondiale respecte scrupuleusement ses engagements en matière de développement, en particulier en faveur des pays les moins développés et les groupes les plus vulnérables. Je saisis cette occasion pour réaffirmer que la République de Corée continuera à faire tout son possible pour accroître sa contribution à la coopération pour le développement, conformément à ses engagements. De même, nous espérons que le quatrième Forum de haut niveau visant à renforcer l'efficacité de l'aide, qui se tiendra à Séoul en 2011, insufflera un nouvel élan, ce qui permettra d'améliorer les résultats obtenus en matière de développement et de contribuer ainsi à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015.

Néanmoins, il y a lieu que nous renforçons nos efforts pour aboutir à des mesures plus concertées en matière de politique internationale, qui reflètent toutes

les vues des différentes parties prenantes et garantissent une meilleure cohésion politique entre les secteurs pertinents, à savoir le commerce, l'emploi, l'environnement et le développement. À cette fin, il est de la plus haute importance que nous adaptions nos réponses à la crise en nous fixant des objectifs plus fiables en matière de développement, en créant un système global et complémentaire pour la gouvernance mondiale et en faisant fond des initiatives existantes. À mon avis, de telles initiatives permettront à la communauté internationale d'être mieux armée pour faire face à une crise mondiale dans l'avenir et nous permettront de préserver l'élan en faveur du développement. Au milieu de la crise mondiale, les Nations Unies, qui ont un rôle unique à jouer dans le règlement des questions mondiales, ont adopté une série de mesures destinées à aider les pays et les populations vulnérables à s'attaquer aux incidences négatives de la crise.

En réponse à l'appel maintes fois lancé aux Nations Unies pour qu'elles jouent un rôle accru, je suis fermement convaincu que la présente Conférence a pris des mesures fondamentales en vue d'une amélioration de la gouvernance mondiale aux fins d'un développement inclusif et durable. Nous allons adopter un document final par consensus, qui reflètera les préoccupations et les approches des 192 États Membres et déterminera les rôles clefs que sont appelés à jouer les Nations Unies et leurs États Membres, notamment pour atténuer les incidences de la crise sur le développement. En outre, il est d'une extrême importance que l'on renforce l'appui politique aux initiatives mondiales concertées visant à réformer l'architecture financière et économique mondiale.

En 1998, la République de Corée s'est employée à juguler la crise financière asiatique en profitant de cette crise pour procéder à une réforme radicale des secteurs de la finance, de l'entreprise et du Gouvernement. Il en a résulté une transparence et une compétitivité accrues pour l'économie coréenne. De même, mon pays procède à une transformation de la crise économique actuelle afin d'en tirer parti pour révolutionner le développement, en adoptant une nouvelle approche à l'égard de la croissance verte et en poursuivant un « New Deal » vert, qui s'élèvera à quelque 38,5 milliards de dollars pour les quatre années à venir. Grâce à ces mesures, nous escomptons un effet double, à la fois en contribuant aux efforts internationaux visant à résoudre les questions liées au

changement climatique et en créant de nouveaux moteurs pour la croissance économique.

Pour terminer, j'aimerais souligner que nous nous trouvons actuellement à la croisée des chemins. Le moment est venu pour les Nations Unies et pour tous les États Membres de faire de la crise actuelle une occasion de jeter de solides bases pour un développement économique, social et environnemental profitable à tous.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Shamsuddeen Usman, Vice-Ministre de la Commission de planification nationale du Nigeria.

M. Usman (Nigéria) (*parle en anglais*) : Je tiens à exprimer les sincères salutations de S. E. M. Alhaji Umaru Musa Yar'Adua, Président de la République fédérale du Nigéria, qui n'a pu être présent aujourd'hui en raison de questions importantes touchant l'État. Il m'a donc demandé d'exprimer sa profonde reconnaissance à l'Assemblée et au système des Nations Unies dans son ensemble pour avoir envisagé la tenue, au moment opportun, de cette très importante conférence.

De même, le Nigéria est reconnaissant au Président de l'Assemblée pour le sacrifice et les efforts considérables qu'il a consentis et qui, j'en suis persuadé, déboucheront sur un document final bénéficiant de l'appui de toutes les délégations. Nous mesurons le travail accompli par la Commission d'experts sur la réforme du système monétaire et financier international, dont les recommandations de grande portée ont fourni une base solide pour la tenue ultérieure d'un débat sur la voie à suivre à cet égard. Je tiens également à remercier le Secrétaire général pour avoir facilité la tenue de la présente Conférence. Ma délégation souhaite également exprimer officiellement sa satisfaction pour le travail utile effectué par les deux facilitateurs.

L'Afrique et en particulier le Nigéria attendent de la présente Conférence qu'elle parvienne à une solution concrète de la crise, alors que, simultanément, nous procédons à une refonte de nos politiques et méthodes afin de permettre à nos pays d'occuper une place plus importante dans le nouvel ordre mondial et la nouvelle architecture que nous élaborons aujourd'hui.

L'économie mondiale continue d'être frappée par une crise économique et financière sans précédent, tout en demeurant au centre d'une profonde récession. Nous

avons assisté à une diminution, voire une contraction importante des taux de croissance de nombreux pays, parmi lesquels le Nigéria et d'autres économies en développement. On prévoit une contraction de l'économie mondiale de 0,5 % en 2009, tandis qu'un redressement progressif est prévu pour 2010, avec une augmentation de 1,9 % du produit intérieur brut (PNB).

L'incidence de la crise économique mondiale a dépassé nos frontières nationales. À l'origine, ce qui n'était qu'une crise interne s'est transformé en une redoutable onde de choc qui a balayé les économies du monde. Ce phénomène a démystifié toutes les notions de supposée immunité aux chocs et montré combien des économies vulnérables peuvent être, à l'intérieur d'un système largement intégré, interdépendant et solidaire au niveau mondial, entraînées par des forces économiques déréglementées. La crise économique mondiale a généré une crise de croissance dans les économies africaines, avec notamment l'éventualité que le taux de croissance moyen de l'Afrique en 2009 ne passe de 2,8 % à 2,3 %.

Depuis le milieu de l'année dernière, la plupart des pays africains subissent de plein fouet cette crise. Parmi les incidences de cette crise sur l'Afrique figure la raréfaction de la demande en matières premières, ce qui entraîne une baisse du cours des denrées et des recettes à l'exportation, une réduction des capacités des marchés financiers africains et des entrées de capitaux, ainsi qu'une chute des envois de fonds, notamment de l'aide publique au développement et de l'investissement direct étranger. Malheureusement, la crise économique et financière a ruiné les modestes progrès accomplis par l'Afrique dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Sans l'adoption immédiate de mesures, l'espoir d'atteindre ces objectifs d'ici à 2015 n'est plus envisageable pour la plupart des pays africains.

Au Nigéria, la crise a gravement affecté notre économie. On prévoit que le taux de croissance du PIB réel global passera de 6,41 % en 2008 à environ 5,5 % en 2009. Après la croissance phénoménale enregistrée entre 2005 et mars 2008, le marché financier a été durement frappé par la crise, avec un marché des capitaux et un indice des valeurs boursières respectivement en baisse de 35,6 % et 36,8 %. Pendant la même période, le prix du pétrole brut sur le marché international a atteint 147 dollars le baril, en juillet 2008, contre environ 40 dollars en mars 2009.

La conjonction de ces phénomènes a entraîné un ralentissement de la croissance économique, et fait notamment planer une menace sur la mise en œuvre du Programme en 7 points du Président, qui vise à améliorer la qualité de vie des Nigériens, notamment par le biais de la sécurité alimentaire et de la reconstruction de l'infrastructure obsolète. À l'instar de la plupart des pays africains, la crise a lourdement pesé sur l'aptitude du Nigéria à mettre en œuvre les objectifs du Millénaire pour le développement et à relever les défis résultant des incidences de plus en plus lourdes du changement climatique.

Bien qu'il s'agisse d'un phénomène mondial, les pays ont réagi différemment à la crise. Les Gouvernements des pays développés, dont les économies sont mieux armées financièrement et plus structurées, ont recouru à des mesures de relance financière massives pour sauver les secteurs qui avaient été les plus affectés par la crise. Cela s'est traduit par un allègement de la fiscalité et une injection sans précédent de capitaux dans le système afin de stimuler la production et la consommation.

La plupart des pays en développement sont dépourvus des moyens de réagir de façon analogue. Au Nigéria, une Commission présidentielle de parties prenantes a été créée en vue d'évaluer les incidences de la crise sur l'économie et de proposer des solutions. Un ensemble de mesures fiscales est également en cours d'élaboration, dont l'objectif consiste à résoudre les problèmes d'infrastructure et des filets de protection sociale. C'est pourquoi le Nigéria se félicite de la recommandation émanant de la Commission Stiglitz, dans laquelle il est demandé aux pays industrialisés de consacrer 1 % de leurs mesures de relance à la lutte contre l'incidence de la crise financière sur les pays en développement, en plus des traditionnels engagements concernant l'aide publique au développement, et qui prévoit également la création d'un conseil de coordination économique mondial, chargé non seulement de la coordination des politiques économiques mais aussi de l'évaluation des problèmes majeurs et des écarts institutionnels.

Le Nigéria souhaite lancer un appel en faveur d'une coordination plus efficace entre les décisions et les mesures approuvées dans différentes instances multilatérales en vue d'atténuer la crise, en particulier la décision du Groupe des Vingt d'accroître son aide aux pays pauvres de 50 milliards de dollars, dans un avenir proche.

Alors que la crise exige une réponse mondiale coordonnée, l'Afrique est consciente de la nécessité d'étudier de près la solution à ses problèmes. En conséquence, lors de la Réunion des ministres africains de l'économie, des finances et de la planification, qui s'est tenue au Caire, en Égypte, le 10 juin 2009, les ministres ont réaffirmé leur engagement d'approfondir les réformes économiques et de renforcer la coopération et l'intégration au niveau régional.

L'incidence de la crise financière et économique mondiale sur l'économie du Nigéria aurait eu des conséquences bien pires si le Nigéria n'avait engagé des réformes économiques dès 2003. Après des années de stagnation économique, le Nigéria a entrepris un ensemble de réformes de fond en vue d'améliorer l'environnement macroéconomique, poursuivre les réformes structurelles et renforcer la gestion de la dépense publique et la gouvernance institutionnelle.

Dans le cadre de cette réforme, le renforcement du secteur bancaire a permis de bénéficier d'un système bancaire diversifié, solide et fiable. Pendant les cinq années consacrées à la réforme du secteur bancaire, la confiance dans les banques nigérianes a été ressentie non seulement dans le pays, mais aussi dans l'ensemble de la région de l'Afrique de l'ouest. De plus, un plan national d'ensemble à moyen terme et un plan à long terme, appelés Vision 20 :20 :20, est en cours de mise en œuvre afin de renforcer les acquis résultant des réformes engagées au Nigéria.

Certes, les défis demeurent considérables. Toutefois, le Nigéria est disposé à partager son expérience avec d'autres pays en développement, selon que de besoin. Nous sommes intimement convaincus que la présente Conférence remédiera aux difficultés économiques et financières rencontrées par les pays en développement à la suite de la crise financière et économique mondiale et qu'elle permettra d'instaurer un ordre économique mondial plus fiable et plus juste.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Pradit Phataraprasit, Vice-Ministre des finances de la Thaïlande.

M. Phataraprasit (Thaïlande) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier sincèrement le Président de l'Assemblée générale et le Secrétariat des Nations Unies d'avoir organisé la présente Conférence. Cette Conférence offre une occasion précieuse d'aborder les questions soulevées par les défis financiers et économiques mondiaux auxquels

nous sommes confrontés, ainsi que de mettre en commun nos expériences et de rechercher des solutions mondiales.

En préparant mon intervention pour cette session il y a deux semaines, j'ai appris que le secteur de la santé publique de cette organisation renommée, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), avait annoncé que le virus de la grippe A/H1N1 avait officiellement atteint le niveau de pandémie. L'OMS a indiqué qu'elle avait relevé son système d'alerte au niveau 6, le niveau le plus élevé sur l'échelle de l'alerte à la pandémie.

Cela m'amène à penser à un autre virus qui commence à se propager rapidement à travers le monde, un virus bien plus menaçant pour le monde et beaucoup plus insidieux. Le virus auquel je fais allusion, c'est celui du protectionnisme. C'est un virus qui, plus qu'aucun autre, met en péril le développement du monde, un virus qui est particulièrement dangereux pour les nations en développement du monde.

Le protectionnisme est la plus grande menace pour la santé de l'économie mondiale. Il a la capacité de ruiner les acquis considérables que nous avons obtenus en matière de développement et de prospérité, qui ont extirpé de la pauvreté des millions d'individus ces dernières décennies. Il n'existe ni vaccin ni médicament contre cette maladie à l'exception de nous-mêmes qui, en tant que dirigeants et concepteurs de la politique financière, économique et commerciale de nos pays, pouvons adopter une position de fermeté pour le bien commun du monde.

Le courage avec lequel nous prenons des décisions douloureuses pour nos peuples permettra à l'histoire de nous juger favorablement. On dira qu'en cette période difficile, nous avons eu la volonté de rejeter l'opportunisme et de faire ce qui était juste pour le développement et pour l'humanité.

Il n'existe pas d'autre façon pour nous d'atténuer les incidences négatives de la crise financière et économique sur le développement que de laisser intact le mécanisme du commerce mondial et de hâter la conclusion fructueuse du Cycle de Doha de l'Organisation mondiale du commerce. Nous devons agir de la sorte afin que les dividendes de la reprise, lorsqu'elle interviendra, se propagent rapidement vers les nations du monde, dont beaucoup dépendent du commerce mondial pour faire progresser leur développement. Si nous ne parvenons pas aujourd'hui

à agir efficacement, les générations futures en subiront le préjudice. Nous perdrons des décennies pendant lesquelles des dirigeants chercheront, une fois encore, à bénéficier d'un soutien politique pour mettre en œuvre des processus législatifs permettant de supprimer les barrières directes et indirectes imposées au commerce.

L'attachement de la Thaïlande au commerce ouvert et aux marchés libres remonte au règne de l'un de ses grands rois du XIII^e siècle, durant lequel la Thaïlande connut la prospérité. Des inscriptions historiques rappellent ainsi cette politique éclairée :

« Le dirigeant ne prélève pas d'impôts sur les personnes qui, voyageant sur la route, mènent au marché bœufs et chevaux pour les vendre. Que celui qui souhaite vendre ses chevaux le fasse. Que celui qui veut vendre de l'argent et de l'or le fasse. »

Je m'enorgueilliss tout particulièrement du fait que les membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), ainsi que la République de Chine, le Japon et la République de Corée (ASEAN+3), aient été en mesure de publier une déclaration commune en Thaïlande, en février dernier, dans laquelle ils soulignent leur volonté d'augmenter les flux libres du commerce et de l'investissement, s'élèvent contre des mesures de protectionnisme qui ne feraient qu'aggraver le ralentissement économique et s'abstiennent de créer de nouveaux obstacles.

La réunion qui s'est tenue en Thaïlande a permis également de montrer comment les nations de la région peuvent agir de concert pour régler ensemble les problèmes suscités par la crise financière et économique. Coprésidée par la Thaïlande, qui préside également l'ASEAN, avec la Corée, cette réunion a lancé officiellement l'Initiative multilatérale Chang Mai. Cette initiative représente un arrangement financier multilatéral d'un montant de 120 milliards de dollars en vue de remédier plus efficacement aux problèmes de liquidités à court terme entre les membres du groupe et de compléter d'autres dispositions financières internationales.

Les décideurs politiques de la région ont désormais un choix plus large d'instruments bilatéraux et multilatéraux pour gérer les risques. Avant de se tourner vers le Fonds monétaire international (FMI), ils peuvent faire appel à l'Initiative Chiang Mai bilatérale existante ou à l'Initiative Chiang Mai multilatérale, en fonction de leurs besoins et de leur situation.

En outre, une unité de surveillance indépendante sera mise en place pour faciliter la mise en œuvre rapide de l'Initiative Chiang Mai multilatérale. Cette unité de surveillance peut identifier, en temps voulu, les tendances et les dangers susceptibles de menacer la stabilité financière dans la région et peuvent permettre de freiner leur propagation. À notre avis, cette unité complétera la tâche du FMI dans la région en offrant une surveillance renforcée et en facilitant la fourniture de liquidités en cas de besoin.

En outre, nous avons étendu la portée de notre coopération régionale afin d'y englober les investissements réalisés dans des secteurs productifs susceptibles d'encourager la croissance régionale. Au titre de l'Initiative portant sur les marchés asiatiques d'obligations, les pays de l'ASEAN+3 ont décidé de créer des marchés d'obligations libellées en monnaie locale en tant que source alternative de financement aux prêts bancaires. Ainsi, nous serons à même de renforcer le cadre et l'infrastructure juridiques des marchés d'obligations de la région. Dans ce contexte, nous prévoyons la création d'un mécanisme de garantie de crédit et d'investissement afin d'offrir des garanties de crédit pour l'achat d'obligations. Cette initiative appuiera non seulement l'émission d'obligations libellées en monnaie locale mais, plus important, permettra d'augmenter l'épargne régionale en faveur du développement et de la croissance au niveau régional.

Au niveau national, la Thaïlande a adopté plusieurs mesures destinées à maintenir la stabilité financière et à rétablir la croissance et le développement économiques. Nous avons consacré 42 milliards de dollars à des mesures de relance axées sur la création d'emplois et la réduction de la pauvreté. Nous mettons également en œuvre des mesures visant à réduire les conséquences de la crise sur les moins privilégiés et les plus vulnérables, grâce à des programmes d'action directs.

Malgré les contraintes immenses qui pèsent sur notre économie, nous avons rejeté toutes les mesures qui sont, quelle qu'en soit la forme, de manière directe ou indirecte, protectionnistes et qui constituent des obstacles au commerce.

Pour terminer, j'aimerais réaffirmer l'engagement indéfectible de la Thaïlande à l'égard des nouvelles possibilités en matière de développement offertes par les défis sans précédent auxquels sont confrontés le système financier mondial et l'économie mondiale. Je

tiens également à souligner de nouveau le souhait de mon pays de protéger les progrès déjà enregistrés en matière de développement grâce à la libéralisation du système commercial mondial.

Le moment me paraît venu de déclarer, pour reprendre les termes de l’OMS, le niveau 6 d’alerte face à la menace mondiale du protectionnisme.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Oscar Erasmo Velásquez, Vice-Ministre de l’investissement du Guatemala.

M. Velásquez (Guatemala) (*parle en espagnol*) : Mes premières paroles seront pour saluer le Président et le remercier d’avoir organisé et convoqué cette réunion. Cette initiative est à la fois opportune et sage. En effet, il ne fait aucun doute que l’Organisation des Nations Unies est appelée à jouer un rôle dans les initiatives de la communauté des nations pour remédier à la crise financière et économique, en atténuant notamment son incidence sur le développement.

Le Guatemala est un bon exemple d’une nation qui a été durement touchée par cette crise, alors qu’elle n’avait aucune responsabilité dans la genèse de cette crise. En effet, pendant de nombreuses années, nous avons assumé la responsabilité de créer un environnement propice à notre développement. Des progrès notables ont été réalisés dans la gestion macroéconomique, des mesures appropriées ont été prises pour réorganiser notre système financier de courtage et des politiques vigoureuses ont été mises en œuvre pour accroître notre participation à l’économie mondiale.

Nous sommes bien sûr conscients de nos faiblesses. Malgré des améliorations sensibles concernant le niveau des prélèvements fiscaux au cours de la décennie écoulée, nos niveaux d’imposition sont parmi les plus faibles d’Amérique latine. Nos institutions démocratiques révèlent encore des faiblesses que nous nous employons à corriger. En outre, si des progrès significatifs ont été réalisés pour améliorer l’efficacité des indicateurs sociaux de manière durable, les défis dans ce domaine sont encore considérables.

Il n’en demeure pas moins que des progrès importants ont été accomplis dans l’ensemble du pays mais, soudainement, cette évolution favorable s’est heurtée à un mur, un mur dans la construction duquel nous ne portons aucune responsabilité.

Pour ce qui est du Guatemala, les incidences de la crise se sont rapidement propagées à la quasi-totalité de nos comptes extérieurs. Nos exportations ont chuté de 4,6 % au cours du premier trimestre de cette année, par rapport à la même période de l’année dernière, et les exportations de produits non traditionnels ont enregistré une baisse de 12,8 %, ce qui a eu de graves conséquences pour les petites et moyennes entreprises. Les recettes du tourisme ont reculé de 4,3 % au cours de la même période. Les envois de fonds aux familles, qui représentaient plus de 10 % de notre PIB ces dernières années, ont baissé de 9,7 %. Les flux d’investissements directs étrangers se sont ralentis, même si l’aide officielle s’est heureusement maintenue.

L’incidence de cette contraction spectaculaire des sources de réserves en devises ne s’est pas fait attendre. On prévoit que le niveau de l’activité économique et de la création d’emplois, qui enregistrait une croissance positive ces dernières années, connaîtra une quasi-stagnation en 2009. Ce sont les familles pauvres qui en paient le plus lourd tribut, au point que certains indicateurs relatifs à la santé et à l’éducation, qui, année après année, enregistraient une amélioration constante, semblent aujourd’hui inverser cette tendance en dépit de programmes de dépenses sociales dont je parlerai.

Par ailleurs, notre capacité à adopter une politique anticyclique est limitée par le fait que les rentrées fiscales ont diminué de 9 % ces cinq derniers mois. Néanmoins, nous déployons des efforts considérables pour maintenir nos niveaux de dépenses publiques prioritaires, notamment celles qui sont axées sur les couches les plus pauvres de la société. Le financement externe que nous avons déjà en préparation a servi de contrepois dans cette entreprise.

Face à cette situation, nous ne sommes pas restés inertes. Dès le mois de février de cette année, le Gouvernement a adopté un Programme national d’urgence pour le redressement économique. Pour leur part, les autorités monétaires ont adopté une politique visant à palier l’incidence de la diminution du crédit sur les marchés internationaux, garantir un flux de financement adéquat pour le secteur privé dans notre pays et maintenir des niveaux suffisants de liquidités dans le système bancaire. Par ailleurs et grâce à une supervision efficace, nos institutions financières n’ont pas acquis de fonds toxiques et leur situation d’ensemble est globalement saine.

En outre, nous nous employons à défendre les couches les plus nécessiteuses et les plus vulnérables de notre société, celles qui sont les moins armées pour se défendre, par le biais de programmes de protection sociale. Parallèlement et malgré la crise, nous ne ménageons aucun effort pour réformer notre système fiscal afin de parvenir à un meilleur équilibre dans le financement non inflationniste des dépenses publiques.

Le point essentiel sur lequel je souhaite insister, c'est que nous avons réagi à la crise financière et économique avec une marge de manœuvre limitée. Dans ces conditions, il est évident qu'il nous faut une coopération internationale pour faire face à cette crise. Force est de reconnaître qu'en dépit d'un financement encore insuffisant, nos propositions ont été favorablement accueillies.

Par-delà les conséquences douloureuses de la crise, nous voudrions mettre en exergue deux aspects essentiels. Tout d'abord, il serait tout à fait injuste que cette crise financière, dont l'origine se trouve au Nord de la planète, ait des retombées négatives sur le développement des pays du Sud. Ensuite, nous devons rester unis, non seulement pour faire face à cette crise, mais pour empêcher qu'elle ne se reproduise dans l'avenir, du moins pas en raison de la négligence de nos gouvernements, des organismes de réglementation et des institutions multilatérales.

Parmi d'autres aspects, la crise a mis au jour l'urgence d'une réforme des institutions de Bretton Woods et de leur système de gouvernance. Elle a également montré combien il importe que les cycles de négociations multilatérales entamés à Doha, il y a huit ans, aboutissent d'urgence à une issue fructueuse.

Enfin, mon pays se félicite de la réaction rapide et constructive des 22 pays réunis à Londres, en avril dernier, pour répondre, de manière coordonnée, à une crise qui leur est commune. Il est cependant manifeste que ces 22 pays ne sauraient parler au nom de tous les membres de la communauté internationale. De l'avis du Guatemala, l'Organisation des Nations Unies, par son approche à moyen et long terme à l'égard du développement et de concert avec les institutions financières internationales, peut contribuer de manière significative à une réponse concertée à la crise et éviter ainsi que les pays en développement n'assistent à la ruine des progrès qu'ils ont accomplis ces dernières années.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :
Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Soraya

Rodriguez, Vice-Ministre de la coopération internationale pour le développement de l'Espagne.

M^{me} Rodriguez (Espagne) (*parle en espagnol*) :
La crise économique internationale à laquelle nous sommes confrontés comporte des défis mondiaux qui exigent davantage d'initiatives communes pour les relever. Des efforts plus intenses s'imposent pour veiller à ce que les pays les plus vulnérables pâtissent le moins possible d'une crise dont ils ne sont pas responsables. Comme nous le savons tous, l'épicentre de la crise économique se trouve dans les pays développés, plus précisément, au cœur du système financier international. Néanmoins, la pire incidence de la crise est ressentie par les pays les plus pauvres et les moins développés.

À la suite du ralentissement de l'économie actuelle, quelque 50 à 90 millions de personnes basculeront cette année dans une pauvreté extrême. Un rapport récent de l'Organisation des Nations Unies sur l'alimentation et l'agriculture renferme des statistiques indiquant que, pour la première fois, le nombre de personnes souffrant de la faim a dépassé le chiffre de 1 milliard. Parmi ces personnes, les groupes les plus vulnérables sont incontestablement les plus touchés, parmi lesquels des femmes et des enfants. C'est ainsi que le taux de mortalité infantile est en nette hausse. Des millions de filles n'iront plus à l'école pour contribuer aux revenus de la famille, et les progrès réalisés en matière de parité des sexes sont déjà remis en recul dans de nombreux pays et ce, de manière définitive.

Plus que tout, l'incidence sociale de la crise est beaucoup plus grave et tragique dans les pays les moins développés et, en particulier, pour les populations les plus vulnérables de ces pays. L'absence de politique publique de protection sociale signifie que l'impact de la crise financière sera dévastateur et plus tragique pour ces populations. C'est pourquoi la sauvegarde des politiques sociales, l'appui et l'investissement en faveur des dépenses sociales sont des éléments essentiels pour progresser dans le règlement de la crise et la réalisation d'un développement fondé sur la personne humaine.

Si nous n'agissons pas rapidement et n'accordons pas d'urgence à cette question l'attention qu'elle mérite, nous savons que les progrès accomplis dans la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement seront gravement menacés. Les pays les plus développés ont des responsabilités à assumer,

et si tel est le cas, nous serons en mesure d'éviter que la crise financière ne se transforme en une crise du développement.

Pour toutes ces raisons, ainsi que l'a déclaré le Président espagnol, il y a quelques jours à Abuja, au Nigéria, le Gouvernement espagnol est fermement attaché à l'aide publique au développement (APD). Plus que jamais, nous devons remplir nos engagements. Tout en honorant cet engagement à l'égard de l'APD, nous devons veiller à ce que cette aide ait l'incidence la plus grande sur le développement.

Voilà pourquoi, ici et à nouveau, le Gouvernement espagnol lance un appel à la communauté internationale afin qu'elle mette en œuvre la Déclaration de Paris et le Programme d'action d'Accra, ainsi que les accords de financement en faveur du développement réalisés lors des Conférences de Monterrey et Doha.

S'agissant des initiatives visant à réunir davantage de ressources financières en faveur des pays en développement, l'Espagne est d'avis qu'il est plus que jamais essentiel que des mesures qualitatives soient adoptées en vue de créer des sources de financement nouvelles et novatrices en faveur du développement. À cet égard, l'Espagne attache une très grande importance à la mission confiée au groupe de travail sur une taxation et un financement innovants en faveur du développement, qui s'est réuni récemment à Paris. C'est précisément au sein de cette instance qu'il a été souligné combien il importe de progresser dans le domaine des envois de fonds et dans la lutte contre l'évasion fiscale et les paradis fiscaux.

J'aimerais m'arrêter un instant sur ce dernier point. L'histoire nous a appris qu'aucun pays en développement ne saurait compter uniquement sur un financement extérieur et que des ressources internes doivent être mobilisées afin de permettre un développement humain durable dans tout pays. Toutefois, les initiatives visant à mobiliser les ressources internes sont sapées par l'évasion fiscale internationale et, comme l'Assemblée le sait, cela représente un volume très significatif de ressources, évalué à près de 400 milliards de dollars, soit plus de trois fois le montant total de l'aide publique mondiale au développement. Ces ressources pourraient être un facteur déterminant dans la mobilisation de fonds aux fins de politiques de développement. Mais elles ont été perdues ou, comme on le sait, se sont retrouvées dans ce qu'on appelle des paradis fiscaux. Cette question

revêt à nos yeux une importance capitale. Elle a été abordée dans la déclaration faite par le Groupe des Vingt et constituera un des points prioritaires à l'ordre du jour consacré au développement, lors de la prochaine présidence espagnole de l'Union européenne.

La crise nous aura enseigné le caractère irréversible de la mondialisation, qui a atteint des niveaux jamais atteints et qui nous affecte tous. Les niveaux d'interdépendance entre les pays et les régions du monde sont sans précédent. Il apparaît désormais que l'information peut être transmise en quelques secondes d'un coin à un autre de la planète, mais la crise a montré également que la misère et la pauvreté sont aussi des questions mondiales.

Nous avons été incapables d'étendre la prospérité aux nombreuses parties de la planète, de réduire les inégalités entre riches et pauvres, de créer un système multilatéral efficace ou de mettre sur pied une économie qui transcende les frontières nationales. En outre, la crise financière actuelle et sa propagation rapide à toutes les zones émergentes ou en développement de la planète, mettent clairement en relief les dangers liés à une mondialisation qui souffre gravement d'une absence de réglementation, de surveillance et de direction. Aucun des défis majeurs auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés ne pourrait être relevé par un seul État. Le changement climatique, la pauvreté mondiale, la maladie pandémique, un système financier international stabilisé ou les flux migratoires ne pourraient pas non plus être résolus aujourd'hui à l'échelle d'un seul État. Au contraire, ces problèmes appellent des solutions globales, coordonnées et concertées, auxquelles tous les pays seraient associés, en s'exprimant librement et en jouissant de la faculté de décider.

Ainsi, la présente Conférence devrait permettre de reconsidérer les structures et les attributions du système multilatéral de façon à progresser vers la création d'une gouvernance économique véritablement mondiale, ce qui nous conférerait une plus grande légitimité et nous permettrait de relever avec plus de cohérence et d'efficacité les défis que fait peser aujourd'hui la mondialisation. Elle devrait favoriser la création d'un système multilatéral et un partage plus équitable des bénéfices et des responsabilités liés à l'évolution de la mondialisation.

C'est là que le système des Nations Unies revêt une importance particulière, capitale et unique, qui

tient à sa légitimité universelle, à sa spécificité, à son expérience et à sa présence dans les pays et sur les continents. L'Espagne appuie de tout cœur le renforcement du rôle des Nations Unies dans la direction économique du monde, en particulier dans la lutte contre la pauvreté dans le monde.

À cette fin, nous sommes favorables au renforcement du Conseil économique et social afin qu'il devienne l'instance de référence incontestée s'agissant de débats consacrés au développement économique et social. Plutôt que de créer de nouveaux organismes ou institutions, nous sommes pleinement favorables à la création d'un Conseil réformé, disposant de ressources humaines renforcées et doté d'un mandat plus large et plus clair et d'un vrai réseau d'experts indépendants, afin de conférer à ses décisions un caractère scientifique.

Le rôle déterminant joué par les Nations Unies dans la gouvernance économique internationale devrait compléter le rôle joué par des instances telles que le Groupe des 20 (G-20) et le travail accompli par les institutions financières internationales dans la gestion des systèmes monétaires, financiers et commerciaux internationaux. Nous pensons que le meilleur gage de succès pour la présente Conférence réside dans l'assurance que les accords que nous adoptons sont inclusifs et cohérents. Ils devraient regrouper, harmoniser et renforcer les décisions importantes qui ont déjà été adoptées dans d'autres organismes et instances avec des mandats clairs, y compris notamment ceux qui ont été récemment adoptés lors du dernier sommet du G-20 et qui, simultanément, renforcent la cohésion, la coopération et la coordination entre les Nations Unies, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et l'Organisation mondiale du commerce.

De l'avis de l'Espagne, il est urgent de réformer les institutions de Bretton Woods afin d'en accroître la légitimité et l'efficacité. Cette réforme permettrait de mieux refléter l'évolution du poids des pays dans l'économie mondiale. Nous sommes en particulier favorables à ce que la voix des pays en développement soit mieux entendue et qu'ils bénéficient d'une meilleure représentation dans les institutions de Bretton Woods.

Pour l'Espagne, il y a cependant urgence à réformer le système des Nations Unies et à en

améliorer le fonctionnement. Nous devons encourager le renforcement de la cohésion globale du système. Le moment est venu de progresser dans tous ces domaines, en jetant les bases d'une architecture de la parité et en assurant une coordination dynamique et efficace du système de développement des Nations Unies sur le terrain. Comme les participants le savent, l'Espagne est fermement attachée à l'expérience pilote «Unis dans l'action». À ce propos, et en collaboration avec d'autres donateurs, nous avons mis au point un nouveau fonds élargi, « Unis dans l'action », l'objectif étant de permettre une réponse plus coordonnée et efficace de l'ONU sur le terrain. Comme le Secrétaire général l'a souligné dans sa déclaration d'hier à la présente Conférence (A.CONF.214/PV.1), les Nations Unies sont présents dans tous les pays. Nous devons tirer parti de ce réservoir de ressources humaines et d'expériences pour apporter une réponse à la hauteur de l'urgence de la situation à laquelle nous sommes confrontés, non seulement au Siège des Nations Unies à New York, mais au siège de tous les organismes des Nations Unies dans ce domaine.

Comme je l'ai indiqué dès le début, il n'existe pas d'exemple récent dans l'histoire d'une telle crise financière. Sa durée, sa propagation et son incidence sur tous les pays du monde en font la première crise majeure de la mondialisation. Il faut donc y réagir avec vigueur. Si nous ne remédions pas à cette crise systémique, nous n'aurons pas les moyens d'opérer des changements systémiques et structurels qui permettraient d'empêcher qu'une crise économique mondiale de ce type, aux conséquences semblables, ne se reproduise dans l'avenir.

L'histoire nous jugera sur notre aptitude à répondre aujourd'hui à la crise, en protégeant les pays les plus vulnérables et les populations les plus fragiles. La lutte contre la pauvreté, grâce à l'instauration d'un ordre international plus juste et une répartition plus équitable des richesses et des droits, est loin de constituer pour nous un obstacle ou un problème dans la recherche d'une solution à la crise économique. Il s'agit là du moyen le plus efficace de parvenir à un règlement durable et en temps voulu de la crise économique et humaine internationale à laquelle nous sommes aujourd'hui confrontés.

La séance est levée à 18 h 20.